

Université de Montréal

**L'insertion professionnelle des jeunes n'ayant  
pas complété leurs études secondaires**

Par  
Benoit Gauthier

Département de sociologie  
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
En vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M.Sc.) en sociologie  
Juin 2011

© Benoit Gauthier, 2011

Identification du jury

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**L'insertion professionnelle des jeunes n'ayant  
pas complété leurs études secondaires**

Présenté par  
Benoit Gauthier

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Hamel  
Président-rapporteur

Stéphane Moulin  
Directeur de recherche

Mircea Vultur  
Membre du Jury

## RÉSUMÉ

Dans les recherches québécoises sur l'insertion en emploi des jeunes et dans les considérations de la population en général, il est bien ancré que le fait de décrocher du secondaire sans avoir obtenu de diplôme mène éventuellement et inévitablement à des difficultés d'insertion dans le marché du travail. Toutefois, lorsque l'on entreprend de vérifier l'origine de cette considération, on ne trouve que très peu de réponses, puisque les enquêtes sur l'insertion des jeunes au Québec et au Canada ont presque toujours ignoré les jeunes sans diplômes et les recherches traitant du sujet citent souvent des sources non probantes. Dans ce mémoire, nous avons utilisé une enquête récente qui n'est pas restreinte aux seuls diplômés pour étudier l'insertion des jeunes, en faisant l'hypothèse que les jeunes décrocheurs du secondaire du Québec et du reste du Canada n'ont pas significativement plus de chances de connaître des insertions en emploi difficiles que les jeunes n'ayant que ce niveau de diplôme à leur actif. Nos résultats ne nous permettent pas d'affirmer que les décrocheurs ne connaissent pas plus de problèmes d'insertion que les diplômés du secondaire, mais ils montrent tout de même que d'autres variables sont bien plus déterminantes. L'intérêt de ce mémoire ne s'arrête pas à la comparaison statistique entre les deux groupes de jeunes à l'étude, il se veut être une réflexion théorique sur la notion d'insertion, sur les raisons qui expliquent son caractère restrictif, et sur les paradigmes qui inspirent ce champ de recherche.

**Mots-clefs:** insertion, jeunes, décrocheurs, diplômés, secondaire.

## ABSTRACT

In Quebec's researches on the young people's entry into the adulthood and in the beliefs of the population in general, it is well anchored that the fact of dropping out from high school without obtaining diploma leads eventually and inevitably to difficulties of entry on the labour market. However, when one undertakes to check the origin of this belief, one finds only very few answers, since the investigations into the insertion of the young people in Quebec and Canada almost always ignored the young people without diplomas and research treating of the subject often quotes nonconvincing sources. In this analysis, we used a recent investigation which is not restricted to the only graduates to study insertion of the young people, by making the assumption that the young high school dropouts of Quebec and the remainder of Canada are not likely significantly more to know difficult insertions in employment than the young people not having but this level of diploma to their credit. Our results do not enable us to affirm that the dropouts do not know more problems of insertion than the high school graduates, but they show all the same that other variables are much more determining. The interest of this analysis does not stop with the statistical comparison between the two groups of young people being studied, it wants to be a theoretical reflexion on the notion of insertion, on the reasons which explain its restrictive character, and on the paradigms which inspire this field of research.

**Keywords:** Entry into the labour market, young people, dropouts, graduates, high school.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>3</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>4</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>5</b>
<b>INDEX DES TABLEAUX .....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 1 : REVUE DES ÉCRITS .....</b>	<b>11</b>
1.1 L'ORIGINE DU CHAMP D'ÉTUDE .....	11
1.1.1 Les statistiques françaises sur les jeunes et le travail .....	13
1.1.2 L'étude de l'insertion dans la sociologie française .....	15
1.1.3 Un aperçu de l'ouverture du champ de recherche .....	20
1.2 LE CHAMP DE RECHERCHE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC.....	26
1.2.1 L'émergence différée du champ d'étude .....	27
1.2.2 Les statistiques sur les jeunes québécois et canadiens et le travail .....	31
1.2.3 La notion d'insertion dans la sociologie québécoise .....	35
1.2.4 Les études sur les décrocheurs .....	40
1.3 CONCLUSION DU CHAPITRE .....	45
<b>CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE .....</b>	<b>47</b>
2.1 LE PARADIGME DE LA MOBILITÉ SOCIALE .....	47
2.1.1 Sorokin et les bases du paradigme .....	48
2.1.2 Synthèse et limites de l'approche.....	50
2.2 L'APPROCHE DES PARCOURS DE VIE .....	53
2.2.1 Les précurseurs de l'approche des parcours de vie .....	54
2.2.2 Les postulats constituant le paradigme en sociologie .....	56
2.3 CONCLUSION DU CHAPITRE .....	58

<b>CHAPITRE 3 : DONNÉES ET MÉTHODES D'ANALYSE .....</b>	<b>61</b>
3.1 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE UTILISÉE .....	61
3.1.1 Sélection de l'échantillon .....	64
3.2 CHOIX DE LA METHODE D'ANALYSE.....	68
3.2.1 L'analyse de correspondances multiples (ACM).....	68
3.2.2 Les variables actives .....	71
3.2.3 Les variables illustratives.....	77
3.2.4 La régression logistique.....	84
3.3 EXCLUSIONS DE L'ECHANTILLON .....	85
<b>CHAPITRE 4 : ANALYSES.....</b>	<b>90</b>
4.1 ANALYSE FACTORIELLE .....	90
4.1.1 Facteur 1 : Instabilité en emploi et faibles revenus .....	91
4.1.2 Facteur 2 : Satisfaction en emploi .....	93
4.1.3 Plan factoriel.....	96
4.2 RÉGRESSION LOGISTIQUE .....	98
4.3 CONCLUSION DU CHAPITRE .....	106
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>109</b>
Limites de l'étude.....	112
Discussion et pistes de recherche.....	114
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>117</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>124</b>

## INDEX DES TABLEAUX

<b>Tableau 1:</b> Effectifs de la variable décrivant l'échantillon pour la première partie des analyses.	67
<b>Tableau 2:</b> Variables actives .....	74
<b>Tableau 3:</b> Effectifs de la variable "Sexe" .....	77
<b>Tableau 4:</b> Effectifs de la variable "Type de région habitée à 15 ans" .....	78
<b>Tableau 5:</b> Effectifs de la variable "Parent répondant a obtenu son DES" .....	78
<b>Tableau 6:</b> Variables illustratives liées à l'origine sociale.....	79
<b>Tableau 7:</b> Variables illustratives liées aux compétences personnelles .....	80
<b>Tableau 8:</b> Variables illustratives liées au statut relationnel .....	81
<b>Tableau 9:</b> Variable illustrative liée à la présence d'enfants .....	82
<b>Tableau 10:</b> Variable illustrative liée à l'influence des réseaux sociaux .....	83
<b>Tableau 11:</b> Effectifs de la variable "Niveau de diplôme" .....	87
<b>Tableau 12:</b> Effectifs de la variable "Sexe" pour les cas éliminés.....	87
<b>Tableau 13:</b> Effectifs de la variable "Niveau de diplôme" pour les cas sans emploi pendant tout le cycle 5 .....	89
<b>Tableau 14:</b> Effectifs de la variable décrivant l'échantillon pour la deuxième partie des analyses .....	89
<b>Tableau 15:</b> Variables actives structurant le facteur 1 .....	91
<b>Tableau 16:</b> Variables illustratives reliées au facteur 1 .....	92
<b>Tableau 17:</b> Variables actives structurant le facteur 2 .....	94
<b>Tableau 18:</b> Variables illustratives reliées au facteur 2 .....	94
<b>Tableau 19:</b> Régression logistique pour la variable d'insertion .....	101
<b>Tableau 20:</b> Effectifs non-pondérés et pourcentages pondérés pour les variables utilisées dans la régression logistique .....	123

## INTRODUCTION

L'insertion des jeunes décrocheurs de l'école secondaire sur le marché du travail est un sujet de recherche qui demeure très peu exploré par la sociologie québécoise. D'un côté, les études qui portent sur les jeunes décrocheurs se donnent comme principale problématique les raisons du décrochage scolaire et accordent un intérêt négligé à l'analyse de leurs parcours futurs. D'un autre côté, les études qui traitent de l'insertion des jeunes s'intéressent surtout aux jeunes diplômés, et particulièrement aux diplômés des études collégiales et universitaires. Bref, on ne s'est peu ou pas spécifiquement intéressé à l'insertion des décrocheurs du secondaire d'un point de vue sociologique jusqu'ici au Québec.

Pourtant, les jeunes décrocheurs reviennent constamment au centre de l'actualité, car plusieurs acteurs et observateurs importants dans la "société du savoir" accordent une grande importance au diplôme d'études secondaires (DES<sup>1</sup>), dont les décrocheurs sont privés. Généralement, on considère que les jeunes sans DES sont fortement désavantagés sur le marché du travail, que leurs perspectives d'emploi sont peu reluisantes et qu'ils sont à haut risque d'être éventuellement marginalisés (Ménard, 2009; Janosz, 2000; Gouvernement du Canada, 1993). Mais si les études qui vérifient

---

<sup>1</sup> Nous tenons d'emblée à mettre au clair la confusion créée par le fait que le diplôme d'études professionnelles (DEP) et l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) soient parfois identifiés comme la réussite d'un programme secondaire professionnel et que plusieurs de ces programmes ne requièrent pas de DES au préalable. Le DEP et l'ASP ne sont pas pas considérés comme des équivalents au DES dans la plupart des enquêtes. Dans le cas de l'enquête avec laquelle nous avons travaillé, le DEP et l'ASP sont plutôt considérés comme des diplômes postsecondaires et ils sont assimilés à une catégorie comprenant également les diplômes de cégeps et de collèges. De plus, les titulaires d'un DES général sont ignorés par des enquêtes qui incluent les détenteurs de DEP et d'ASP.



effectivement la situation des jeunes sortants du système scolaire ignorent systématiquement certaines catégories de sortants, dont les jeunes sans DES, comment peut-on avoir ces considérations à leur endroit?

Le lien entre le niveau d'éducation et la réussite sur le marché du travail ne peut toutefois pas être remis en question. Nul doute que les jeunes ayant les plus hauts niveaux de diplôme sont plus susceptibles de faire de meilleurs salaires, de jouir de meilleures conditions de travail et d'être plus satisfaits en emploi que les jeunes des plus bas niveaux ou les jeunes sans aucun diplôme. Mais qu'en est-il du DES considéré singulièrement? Autrement dit, peut-on formuler la même affirmation en opposant les jeunes qui n'ont qu'un DES en poche aux jeunes sans DES? C'est précisément à cette question que mène notre intérêt de départ pour l'insertion des jeunes décrocheurs du secondaire. Nous pensons qu'il n'est pas exact de croire que ces derniers connaissent systématiquement des insertions plus difficiles que les jeunes détenteurs d'un DES.

Pour parvenir à répondre à cette question, nous reviendrons d'abord à la base du questionnement en explorant l'historique particulier du champ d'étude sur l'insertion professionnelle, ce qui pourra éventuellement nous éclairer sur les raisons expliquant la quasi-absence d'études sur l'insertion des jeunes sous-diplômés. Ensuite, nous nous intéresserons aux grandes théories qui ont influencé les recherches sur le travail des jeunes au cours du 20<sup>ième</sup> siècle mais aussi depuis les dernières années. Nous émettrons des hypothèses précises en rapport avec la question de recherche à la fin de ces deux premières parties. Pour confirmer ces hypothèses, nous analyserons au sein

d'un échantillon de jeunes québécois et canadiens l'insertion des jeunes peu ou pas diplômés à l'aide d'une analyse factorielle (ACM) suivie de régressions logistiques.

## **CHAPITRE 1 : REVUE DES ÉCRITS**

La première partie de ce chapitre portera sur la littérature sur l'insertion professionnelle produite en France, de laquelle le champ d'étude que nous privilégions tient ses origines. Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur les raisons de la non-émergence de la problématique de l'insertion au Québec, ou du moins sur son arrivée tardive dans un contexte différent. Ensuite, nous explorerons le champ de recherche québécois et canadien sur l'insertion, suivi de celui sur les décrocheurs. Finalement, nous ferons brièvement état des quelques recherches s'étant intéressées à l'insertion des jeunes décrocheurs.

### **1.1 L'origine du champ d'étude**

La notion d'insertion est utilisée pour les premières fois en France dans les années 1970, la naissance du terme correspondant à certains éléments du contexte historique français (Nicole-Drancourt & Rouleau-Berger, 1995). Les jeunes Français n'ont pas toujours eu à « s'insérer » sur le marché du travail. Avant les années 50 et la Deuxième Guerre Mondiale, autant chez les classes populaires chez qui le travail commençait à des âges très précoces que pour les classes plus fortunées qui bénéficiaient d'une certaine éducation et dont les places élevées dans la hiérarchie de l'activité productive étaient pratiquement garanties, chercher un emploi, ou encore en chercher un qui corresponde à ses qualifications ou à ses aspirations n'était pas un

problème qui se posait (Dubar, 1998). Réfléchir à ce sujet n'était donc pas vraiment pertinent jusqu'à une époque relativement récente. On peut ajouter que dans ces années passées existait une forte adéquation formation-emploi, c'est-à-dire que la structure du système d'enseignement répondait presque parfaitement à la distribution des postes demandant une certaine formation sur le marché de l'emploi (Dubar, 2001); lorsque les jeunes sortaient des institutions scolaires, peu importe avec quel niveau de diplôme, une place correspondant à ce niveau les attendait. Cette situation s'expliquait en partie par le fait qu'une minorité avait accès aux études universitaires qui produisaient peu de diplômés, à une époque où les emplois demandant un niveau supérieur de qualification étaient en croissance constante (*Ibid*).

Par rapport à cela, on peut dire que les politiques mises en place par les gouvernements français, dès la période d'après guerre, dans le but de rendre progressivement universel l'accès à une éducation plus poussée, ont amorcé un éventuel débalancement de l'adéquation formation-emploi qui existait jusque là. Ces politiques, qui avaient comme principal effet d'augmenter l'accès à l'éducation supérieure, auront créé un déséquilibre car, lors de leur mise en place, on ne s'est pas vraiment soucié de la capacité du système économique d'absorber ce nouveau flux de diplômés davantage qualifiés que dans les années précédentes (Trottier, 2001). Et c'est de ce déséquilibre entre formation et emploi que naîtront les premières réflexions dans le champ de l'insertion professionnelle.

Il est donc important de noter que, à l'origine, les travaux sur l'insertion des jeunes répondaient d'abord et avant tout à un manque de recherches et d'appuis

théoriques pouvant guider les changements opérés dans le système d'enseignement par les instances gouvernementales (Trottier, 2001). Ainsi, la majorité des études produites à cette période émanaient des grands organismes administratifs liés à l'État (Bouffartigue et al., 1989, p. 64) et étaient caractérisées par une influence diffuse des grands courants théoriques plutôt que par une construction théorique originale et élaborée (p. 67).

En lien avec l'amenuisement de l'adéquation formation-emploi qui existait dans les décennies précédentes, on peut ajouter que, dans la structure du champ de recherche, émergeant à cette époque, et on parle toujours ici du contexte français, se dessine une distinction relativement nette entre l'espace de formation et l'espace d'activité de travail (Trottier, 2005; Dubar, 2001). Cette distinction n'est pas sans lien avec la séparation théorique des actifs et des inactifs (Thévenot, 1979), séparation établie depuis les années 1950 et plus particulièrement depuis que le Bureau international du travail a formulé une définition de la population active en 1954 (Vincens, 1997).

### **1.1.1 Les statistiques françaises sur les jeunes et le travail**

Puisque s'est développée une distinction plutôt nette entre l'espace de formation et l'espace d'activité de travail dans les courants théoriques en France, jusqu'aux années 1990, les statistiques sur ces derniers ont été produites séparément. Dans les années 1970, années auxquelles on a déjà lié la naissance du champ d'étude sur

l'insertion professionnelle, commençait à se multiplier les enquêtes statistiques sur les parcours des jeunes. Selon Moulin (2010), ces enquêtes peuvent être séparées en deux groupes : les statistiques sur les parcours scolaires des jeunes, produites principalement par le Ministère de l'Éducation Nationale, et les statistiques sur les parcours professionnels des jeunes, produites principalement par le Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) et l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active (ONEVA). Cette « division institutionnelle de la recherche », comme l'avait déjà identifiée Tanguy (1986, p. 9), crée ce que Moulin décrit comme une « coupure entre deux populations de jeunes » (p.88), coupure qui n'est pas inhérente à la séparation des actifs et des inactifs : on étudie séparément les jeunes qui sont encore aux études et les jeunes qui sont sortis de la formation initiale.

Concernant les sortants, Moulin identifie trois phases selon lesquelles les dispositifs statistiques français sur leurs parcours d'insertion professionnelle se sont progressivement consolidés. Il base ces trois phases sur l'évolution des recherches produites par le CEREQ, créé en 1970, et par l'ONEVA, créé en 1975. Dans la première phase, qu'il lie à la création des deux organismes, les recherches font ressortir la situation en emploi des sortants de la formation initiale neuf mois après leur sortie, ce qui établit le moment d'insertion par rapport à l'année de sortie et non par rapport à l'âge de naissance (Moulin, 2010, p. 88). La deuxième phase qu'il identifie correspond à la venue, entre 1980 et 1992, des enquêtes de cheminements qui sondent les jeunes français environ cinq ans après leur sortie du système scolaire afin d'obtenir des données sur l'évolution de leur situation depuis la date de sortie. Finalement, la troisième phase, qu'il situe après 1992, revêt son importance en ce que les enquêtes du

CEREPQ sondent désormais tous les sortants du système, indépendamment des niveaux. Cependant, une chose demeure dans les statistiques françaises : il y a institutionnalisation d'un âge d'insertion (*Ibid*); celle-ci n'est mesurée qu'à partir du moment où le jeune est sortant de la formation initiale.

### **1.1.2 L'étude de l'insertion dans la sociologie française**

Les sociologues français<sup>2</sup> ont d'emblée utilisé ces enquêtes compilant les statistiques sur les sortants pour la réalisation d'études devant guider les premiers dispositifs publics d'aide à l'emploi, qui devaient éventuellement remédier aux problèmes engendrés par le système éducatif accessible à tous, tel que mentionné précédemment. Ces études à majorité transversales (Moulin, 2010) qui se penchaient principalement sur les particularités individuelles des passages entre le système éducatif et le marché du travail (Trottier, 2001) et les politiques d'emploi qui en ont indirectement découlé subiront un certain procès dans les années 1980.

Le *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes* (Schwartz, 1981), remis au premier ministre de l'époque, fait état d'une montée du chômage de masse chez ceux-ci, et également d'un accroissement des emplois précaires, ce qui met en évidence l'échec des politiques mises de l'avant jusque là, qui « se révèlent mal adaptées » (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995, p. 77), et la « faible capacité à faire émerger des interrogations fondamentales en matière de rapports entre système

---

<sup>2</sup> Et aussi beaucoup d'économistes.

éducatif et système productif » (Tanguy, 1984, p. 109) des études qui les avaient orientées. Le rapport de Schwartz établit une série de pistes d'action pour améliorer la situation des jeunes dans leur entrée dans la vie active, et ces recommandations se traduisent en 1982 par plusieurs dispositifs d'insertion nommés les dispositifs 16-21 ans. Ceux-ci consistent grosso modo en la création de multiples missions locales et en la mise sur pied de nombreux stages en collaboration avec les entreprises pour les jeunes sortants (Nicole-Drancourt et Rouleau-Berger, 1995).

Dans les années 1980, ces nouveaux dispositifs seront à leur tour l'objet d'analyses sociologiques, alors que le contexte de la montée impressionnante d'un chômage structurel touchant particulièrement les jeunes persiste et donne lieu à une multiplication des approches de l'insertion (Vincens, 1997; Dubar, 1991). Ces multiples approches se caractériseront, entre autres, par la remise en question graduelle de la correspondance théorique entre l'espace de formation et l'espace d'activité de travail qui existait jusque là. Le lien entre le système scolaire et le marché du travail devait être réétudié et repensé. Il était évident que dans la société française, ceux-ci s'étaient développés de plus en plus de manières indépendantes, et le passage de l'un à l'autre ne pouvait plus être perçu de façon aussi automatique, où un niveau de diplôme donné assurait l'atteinte d'un certain niveau d'emploi (Trottier, 2005; Dubar, 2001; Vincens, 1997).

Quelques unes de ces analyses des dispositifs d'insertion (Méhaut et al., 1987; Rose, 1984) ont utilisé des approches plus globales du problème et peuvent ainsi être qualifiées de structuralistes (Trottier, 2005; Nicole-Drancourt & Rouleau-Berger, 1995),



car elles mettent à l'avant plan des facteurs explicatifs des difficultés d'insertion des changements dans la structure du système productif et dans le rôle et l'influence de l'État sur celui-ci (Nicole-Drancourt & Rouleau-Berger, 1995, p. 58). Elles se distancient ainsi des études réalisées dans les années précédant la crise du chômage chez les jeunes, qui se bornaient à des postulats très restrictifs qui naturalisaient les caractéristiques individuelles, ce qui les conduisait à négliger des variables sociales importantes (Rose, 1984, p. 36) dans un contexte où, de toute façon, « les conditions d'accès à l'emploi sont globalement difficiles pour tous les jeunes [...] quel que soit leur sexe et leur niveau de scolarité (Méhaut et al., 1987, p. 24).

José Rose propose plutôt une approche centrée sur les mécanismes institutionnels qui influent sur les mouvements d'emploi. Plus précisément, ce dernier cherche à montrer «le caractère organisé de la transition professionnelle » (Trottier, 2005; 2001), telle qu'il la nomme dans son ouvrage, par l'analyse des interactions entre les agents d'insertion (institutions locales), l'État (ses politiques d'insertion) et le système productif (gestion de la main-d'œuvre dans les entreprises) (Rose, 1984, p. 184). Méhaut et al. (1987) utilisent sensiblement les mêmes variables dans leur analyse des dispositifs d'insertion, mais ceux-ci accordent davantage d'importance aux interactions entre les institutions scolaires d'un côté, et les agents d'insertion et les entreprises de l'autre, afin de savoir quelle influence ces derniers ont sur le niveau et la structure de la formation des jeunes et, inversement, quel est l'impact de cette variation dans la formation sur la réussite des dispositifs et de l'insertion en général. Cette focalisation mise sur les intermédiaires du marché du travail, dit les « agents d'insertion », et leur interaction avec le reste de l'environnement structurant l'insertion

des jeunes, mène d'ailleurs Trottier (2001) à distinguer ces analyses des dispositifs d'insertion des approches purement structuralistes (p.14).

Dans les mêmes années, un ouvrage collectif sous la direction de Tanguy (1986), a eu une importance notoire par sa contribution à la définition de l'objet de recherche. On y rappelle que « la singularité majeure du processus de transition professionnelle est son caractère socialement organisé » (Dupaquier et al., 1986, p. 81), tel qu'analysé par Rose (1984), et également que l'étude de l'insertion commande une analyse des systèmes éducatifs et productifs « en termes d'interpénétration et non d'adéquation [...], entre des éléments considérés comme indépendants » (Dupaquier et al., 1986, p. 82); on signifie ainsi clairement l'abandon du postulat d'adéquation entre formation et emploi, ce qui marque un certain tournant dans le champ d'étude. Cela signifie également qu'un nouvel "espace théorique", entre l'espace de formation et l'espace de travail, entre jeunes actifs et jeunes inactifs, devait éventuellement être construit. Comme le suggère l'emploi de l'expression *processus de transition professionnelle*, c'est un dépassement de la simple observation transversale des premiers emplois (p. 83) pour privilégier une approche qui considère l'insertion comme un processus long et complexe (p. 79).

Ce tournant correspond à la deuxième phase dans la périodisation faite par Moulin (2010), décrite précédemment, et à l'arrivée des enquêtes de cheminement qui recueillent des informations sur les multiples situations vécues depuis la sortie de la formation. On peut désormais analyser un moment de la vie dans lequel peuvent survenir des allées et venues entre des périodes de formation, d'emploi, de chômage, de recherche d'emploi et d'inactivité (Trottier, 2001) et dans lequel l'enjeu de l'insertion

sur le marché du travail entre en relation avec d'autres enjeux de ce même moment de la vie tels le choix d'un partenaire de vie, le départ du domicile familial et la fondation d'une famille (Dubar, 2001).

On reconnaît donc le caractère multidimensionnel de l'insertion et la multiplicité des variables à considérer (Dupaquier et al., 1986, p.54). On porte attention aux variables spatiales qui constituent les variations des contextes sociaux et économiques selon les régions. Différentes variables scolaires sont aussi prises en compte dans leur relation avec le système productif, les niveaux d'emploi, le chômage, etc. On accorde finalement une certaine importance aux caractéristiques individuelles telles le sexe, l'âge et l'origine sociale, tout en tenant compte des mises en garde de Rose (*Ibid*, p. 46) selon lesquelles les discriminations observées ne doivent pas occulter à l'analyse les conditions sociales dans lesquelles elles se déroulent (Rose, 1984, p. 36).

L'ouvrage de Tanguy et les quelques autres cités auparavant ont certes ouvert la voie au développement du champ de recherche qui allait avoir lieu à partir de la fin des années 1980, développement qui coïncide à la troisième et dernière phase de la périodisation de Moulin à propos des dispositifs statistiques français. L'appareil statistique d'État produit des enquêtes qui concernent désormais tous les sortants du système scolaire, ce qui donne la possibilité de proposer aussi diverses interprétations du problème de l'insertion. À cette période, on passe du stade « de l'émergence du champ de recherche à celui de sa construction » (Trottier, 2001, p. 9), et cette construction s'opère un peu partout dans les milieux de recherche en France et dans quelques autres pays d'Europe.

### **1.1.3 Un aperçu de l'ouverture du champ de recherche**

L'ouverture du champ de recherche est d'emblée principalement caractérisée par l'utilisation d'approches à dominante individualiste, par rapport aux travaux plus structuralistes ayant été produits dans les années 1980 (Nicole-Drancourt & Rouleau-Berger, 1995). Quelques études utilisant des méthodes relatives aux biographies et aux histoires de vie élaborent et prennent en compte des temporalités, ou cycles, pour les différents domaines sociaux qui constituent la vie des jeunes pour décrire leur insertion. On recherche des événements marquants ou des changements importants dans les histoires sectorielles afin d'établir des typologies des histoires globales des individus (Bouffartigue et al., 1989, p. 71) et de leur insertion professionnelle qui est mise en relation avec d'autres dimensions de l'entrée dans la vie adulte.

Par exemple, pour Buchman (1989), la transition de l'école au monde du travail constitue une étape de ce qu'il nomme la chronologie de la vie (p. 56) qui marque le passage de l'âge scolaire à l'âge adulte. Pour définir ce passage à l'âge adulte, il analyse l'agencement entre les carrières scolaires, professionnelles et familiales. Son analyse le conduit à considérer différents changements de statuts dans ces trois carrières qui, combinés mènent à l'atteinte de l'âge adulte: il considère principalement le départ de l'école pour occuper un emploi à temps plein, le mariage et la parentalité (p. 181).

Galland (1991) parle également de l'entrée dans la vie adulte et reprend des changements de statuts semblables qu'il nomme « les trois scissions majeures [...] qui y contribuent [...] : le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle et

la formation d'un couple » (p. 135). Ce dernier joint néanmoins plusieurs réflexions supplémentaires à son analyse lorsqu'il parle d'une « désynchronisation des étapes » (p. 149) qui mènent au statut d'adulte. Il note des changements structuraux qui créent non seulement des allongements des différentes phases de la vie scolaire, professionnelle et familiale, mais de nouvelles phases d'attente ou de transition donnant lieu à de multiples possibilités de combinaisons de statuts.

Cette transition décrite par Galland constitue une avancée vers l'étude de ce que Arnett, un psychologue du développement, a théorisé un peu plus récemment comme l'âge adulte émergent (*emerging adulthood*) qu'il situe entre 17 et 25 ans (Arnett, 1998; Arnett & Taber, 1994). Arnett a présenté un cadrage conceptuel (Arnett, 2000), puis a proposé une théorie complète (Arnett, 2004). Sa théorie met l'accent sur le fait que cet âge est la période la plus hétérogène du parcours de vie parce qu'elle est exceptionnellement peu structurée par les institutions. Dans les mêmes années, Dubar (2001) a également parlé de l'étude d'un nouvel âge à « l'intermédiaire entre l'adolescence et l'âge adulte, l'âge scolaire et l'âge du travail » (p. 26). Dans une analyse de cette période de transition, on s'éloigne de plus en plus d'une distinction nette entre l'activité et l'inactivité alors que la méthode fait plutôt ressortir un passage lent et graduel vers un statut adulte stable.

Bien que Buchman, et surtout Galland soient loin de négliger l'importance de facteurs structuraux dans l'analyse de l'insertion, Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (1995) qualifient ces approches d'individualistes car elles ramènent au premier plan de leurs analyses les caractéristiques et trajectoires individuelles. D'autres travaux plus

purement individualistes/stratégiques, s'appuyant uniquement sur les stratégies individuelles et sur la dimension subjective de l'entrée sur le marché du travail ont été produit, mais plusieurs d'entre eux l'ont été dans le cadre d'analyses plutôt centrées sur le chômage (Reynaud, 1993; Bouillaguet & Guitton, 1992) ou la qualification (Benoit-Guilbot, 1990) que sur l'insertion en général. Certains travaux de ce genre sont toutefois d'un grand intérêt pour le champ de recherche sur l'insertion. On fait ici référence aux études de Degenne & al. (1991) qui mettent les relations sociales et les réseaux sociaux au centre de leur analyse du marché du travail des jeunes dans une approche trouvant son origine dans la « théorie des liens » de Granovetter (1973, 1974, 1982) élaborée presque une vingtaine d'années plus tôt. Déjà dans les années 1980, Marry (1983) notait le grand rôle des relations familiales pour l'embauche des jeunes de milieux populaires (Dubar, 2001; Degenne & al. 1991) et Méhaut & al. (1987) avaient relevé l'importance des réseaux familiaux dans le recrutement pour plusieurs entreprises (p. 28). Degenne & al. (1991), eux, reprennent directement les éléments conceptuels de la théorie de Granovetter dans l'interprétation de leurs résultats; l'insertion est ainsi expliquée par la force des liens forts -le réseau social rapproché- et des liens faibles -les contacts auprès de réseaux plus éloignés-.

Des travaux ayant contribué à la construction du champ de recherche adoptent des approches plus intermédiaires et nuancés. Dans un ordre d'idée semblable à Buchman et Galland, mais élaboré différemment, Dubar (1991) intègre l'insertion sur le marché du travail dans une analyse de la construction sociale de l'identité. Dans ce cadre d'analyse, l'insertion est abordée en tant que processus de socialisation professionnelle, la socialisation impliquant nécessairement un processus long et

complexe dans un contexte où le statut professionnel stable devient inatteignable pour de nombreux jeunes (p. 190). Dans la socialisation professionnelle, Dubar prend en ligne de compte deux processus qu'il dit être autonomes : le processus relationnel, constituant l'identité plutôt objective ("identité forcée"), attribuée par autrui, impliquant des changements de statuts tels que décrits par Buchman et Galland, et le processus biographique, constituant l'identité subjective des individus ("identité assumée") (p. 116). Le premier peut être mis en relation avec les modalités de gestion de la main d'œuvre par les entreprises alors que le second régit « les trajectoires et stratégies d'emploi des individus » (p. 192).

L'approche de Dubar se révèle très intéressante de par l'importance qu'elle accorde à la dimension subjective de l'entrée dans la vie professionnelle, qu'il nomme la "trajectoire subjective" (Dubar, 1994), et ce tout en conservant les variables plus objectives de changements de statuts dans ce qu'il décrit comme une « identité sociale marquée par la dualité » (Dubar, 1991, p. 116). Autrement dit, cette dualité marque l'emprunt d'une orientation à la fois individualiste et structuraliste; Dubar combine les deux et pense simultanément l'objectif et le subjectif dans un travail de type constructiviste (Nicole-Drancourt & Rouleau-Berger, 1995, p. 63).

Bien que ces travaux reliés à des approches individualistes ou constructivistes occupent une place importante dans le développement du champ de recherche depuis le début des années 1990, les approches plus structuralistes n'ont pas disparu pour autant. Certains travaux (Detzel, 1997; Ashton et al. 1994) continuent d'expliquer les difficultés d'insertion des jeunes par la spécificité des transformations qu'a connues le

marché du travail à leur endroit, ces transformations ayant comme principal résultat la montée des emplois dits précaires. Ashton et al. (1994) ramènent également les politiques sociales et les marchés locaux d'emplois au centre de leur analyse de l'insertion des jeunes. Detzel (1997) utilise le même type d'analyse en focalisant sur la structure de la formation et des systèmes d'éducation. Cependant, Trottier (2001) note que ces approches sont surtout pertinentes pour les comparaisons internationales des différents "systèmes d'insertion", concept qu'il rattache aux approches dites "sociétales" (Dubar, 2001; Trottier, 2005, 2001).

Dans un article synthèse sur la méthodologie en lien avec la notion d'insertion, Vincens (1997) fait un bilan des acquis des avenues prises par la recherche et cherche à dégager une définition conventionnelle de l'insertion. Pour lui, la plupart des travaux peuvent être classés en deux grandes familles selon leur façon de définir l'état initial et l'état final de l'insertion : les approches objectives, qui établissent ces états *a priori* et utilisent ces états préétablis pour définir l'insertion de tous les individus étudiés et les approches subjectives, dans lesquelles on demande à chaque individu de définir lui-même ce qui constitue le début et la fin de son processus d'insertion (*Ibid*, p. 24; 32). En prenant en considération les forces et les faiblesses des différentes approches et définitions, Vincens en conclut « qu'il serait nécessaire de rechercher un accord sur des caractéristiques à la fois neutres en ce qui concerne le jugement de l'individu sur sa situation et significatives du point de vue de la relation au travail et au revenu » (p. 33). Une méthode combinant l'objectif et le subjectif, comme l'avait fait Dubar (1991), serait ainsi à privilégier et constituerait la direction que tend à prendre le champ de recherche sur l'insertion des jeunes.



Rose (1998) publie également un travail de synthèse du champ de recherche. Il fait un bilan des débats sur les principales analyses proposées en s'attardant particulièrement aux approches classées comme structuralistes/sociétales et comme individualistes/stratégiques « dans une démarche analytique d'accumulation progressive d'approches qui se complètent plus qu'elles ne s'opposent » (p. 21). Comme Vincens, il conclut notamment que l'insertion, ou la transition professionnelle, comme il préfère toujours la nommer, ne peut être définie de façon purement objective, que l'on doit reconnaître la « pluralité des origines, des destinations et des trajectoires » (p. 215).

Il nous paraît cependant important de noter ici que la pluralité des origines du processus d'insertion, et ce surtout dans les milieux de recherche français, n'est pas encore reconnue par bon nombre d'auteurs. Par exemple, nous avons déjà noté en faisant la recension des statistiques françaises sur les jeunes (p. 6) que celles-ci se base sur un âge d'insertion défini par la sortie de la formation initiale. De plus, dans un numéro de la revue *Formation-emploi* consacré entièrement au champ de l'insertion professionnelle et à la méthodologie qui y est rattachée, Degenne (1997) affirme que la transition professionnelle « est une phase facilement identifiable par son début, la sortie du système scolaire » (p. 17). Cette assise théorique peu sans doute expliquer que peu d'enquêtes françaises s'intéressent à la trajectoire globale des individus, qui inclurait les parcours en emploi des jeunes dès leurs premiers emplois, qu'ils soient encore aux études ou non (Moulin, 2010).

Pour revenir à Rose, son bilan le mène lui aussi à prêcher pour une approche combinatoire, et ce particulièrement en faisant référence aux niveaux d'analyse : en

haut les politiques d'État et d'entreprises jouent un rôle important, ensuite différents réseaux et intermédiaires du marché du travail, puis la formation et l'expérience professionnelle, et au bas de l'échelle de l'analyse sociologique, les comportements et stratégies individuelles. Finalement, Rose revient sur la singularité des différentes situations de transition professionnelle en insistant sur l'importance de percevoir la relativité du rôle des différentes variables selon la variation des autres.

Voilà, décrites de manière relativement brève, les différentes avenues empruntées par les études sur l'insertion des jeunes à partir des années 90, et les écrits de Vincens (1997) et Rose (1998) qui exposent en quelque sorte les acquis de la construction du champ pour les milieux de recherche. Ces acquis ont éventuellement guidé de nouvelles méthodes d'enquêtes permettant de nouvelles possibilités de recherches. Nous aborderons cette question dans le chapitre de méthodologie. Pour l'instant, nous poursuivons dans la revue de littérature en approfondissant l'analyse des travaux menés au Québec.

## **1.2 Le champ de recherche sur l'insertion professionnelle au Québec**

Tel que mentionné en introduction, l'insertion des jeunes décrocheurs du secondaire est un sujet qui est demeuré pratiquement absent de la littérature sociologique québécoise, mais la littérature sur l'insertion des jeunes est tout de même bien présente au Québec. Cependant, la notion d'insertion y a été utilisée assez tardivement, du moins en comparaison avec les milieux de recherches français abordés

dans la partie précédente. L'émergence différée, et différente comme nous allons le voir, de cette problématisation au Québec peut être liée à un contexte se distinguant de celui de la France sur certains éléments.

### **1.2.1 L'émergence différée du champ d'étude**

Un premier élément de contexte se rapporte à l'évolution du chômage des jeunes en France et au Québec. Au Québec, le taux de chômage des jeunes –souvent mesuré à travers le taux de chômage des 15-24 ans dans les statistiques des enquêtes sur la population active- était certes déjà à la hausse au milieu des années 70, mais n'avait pas connu de soubresauts particuliers avant une montée de 6 point -de 17 à 23%- entre 1981 et 1982 (Statistique Canada, 2002). En France, ce taux a connu une montée plus précoce et moins subite, relativement constante, passant de 6 à près de 25% sur dix ans, soit entre 1975 et 1985 (INSEE, 2009).

On peut également constater les manières distinctes qu'ont eues les États-providence –classés comme conservateur en France et comme libéral au Canada- de réagir aux crises qu'ils ont connues depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle et le début de la phase postindustrielle (Esping-Andersen, 1999, 2007). *Grosso modo*, un régime conservateur comme la France a eu tendance à faire prédominer les droits des citoyens sur le rendement du marché et de l'économie, alors qu'un régime libéral comme celui qui prévaut au Canada a plutôt eu tendance à prioriser le marché en laissant le plus possible libre cours à celui-ci, et ce en n'assurant que des droits de base et surtout des

prestations minimales (*Ibid*). Le régime d'assurance chômage canadien a ainsi réduit progressivement ses mesures visant à assurer la sécurité du revenu des travailleurs depuis 1975 –on a resserrées les conditions d'accessibilité au chômage et la valeur des prestations versées a diminué- pour privilégier des mesures dites actives qui encouragent le retour au travail et la création d'emplois (Bernier, 2003). Ces mesures ont nécessairement diminué la proportion de chômeurs et joué aussi sur les taux de chômage qui ont été moins élevés qu'en France.

Non sans lien avec le type d'État-providence, des référentiels différents d'action publique pourraient aussi être utilisés comme explication (Muller, 1990, 2000). Les politiques publiques se définissent comme des interventions d'ajustement entre un secteur et d'autres secteurs d'une société (Muller, 2000, p. 24), interventions guidées et légitimées par certaines normes prescriptives (*Ibid*, p. 43). Ces normes prescriptives diffèrent nécessairement dans un système politique qui priorise les droits comparativement à un système qui priorise l'économie et le libre-marché. On peut également penser à une opposition due à une influence anglo-saxonne au Québec, d'où des référentiels davantage centrés sur un seuil de pauvreté, qui divise la population en n'utilisant qu'une dimension : la richesse; en France c'est l'exclusion, notion plus générale que la pauvreté, qui figure comme concept central dans l'orientation des politiques publiques (Hacking, 2003, p. 23).

Finalement, les approches structuralistes, inspirées des travaux de Maurice Sellier & Silvestre (1982) pourraient nous mener à considérer un « effet sociétal ». Il s'agit de s'interroger sur la façon avec laquelle se sont structurées les interactions entre

le rapport éducatif (les caractéristiques de la formation de la main d'œuvre, les types de qualification, le système d'éducation, etc.), le rapport organisationnel (les structures d'emploi et de salaire, la division du travail, l'organisation de l'autorité et du contrôle, etc.) et le rapport industriel (la gestion des conflits entre les demandes des travailleurs et les objectifs d'autorité et d'efficacité des entreprises) dans les deux sociétés en question. Ces rapports et leurs interactions étant variables d'une société à l'autre, c'est ce qui donne lieu à des systèmes d'insertion différents.

Selon Lefresne (2003), les systèmes d'insertion peuvent être distingués principalement par rapport aux modes d'articulation formation-emploi et de régulation de l'entrée des jeunes sur le marché du travail qui les caractérisent. Au niveau de l'articulation formation-emploi, Moulin (2010) affirme qu'une logique séquentielle prévaut en France, selon laquelle une trajectoire typique est constituée d'une séquence de formation suivie d'une séquence d'emploi; les combinaisons travail-études sont plutôt marginales dans cette logique. À l'opposé, il identifie une logique combinatoire au Canada, alors qu'à partir de l'âge de 16 ans, une proportion importante des jeunes cumulent emploi et études (Charbonneau, 2007). D'ailleurs, quelques pistes ont récemment été proposées pour expliquer cette forte participation des jeunes canadiens au marché du travail : Charbonneau suggère une influence « du modèle nord-américain du self-made man » (*Ibid*, p. 59) et Bourdon et Vultur (2007) notent une forte croissance des possibilités d'emplois dans les secteurs du commerce et des services.

Pour ce qui est de la régulation de l'entrée des jeunes sur le marché du travail, Moulin (2010), compare une régulation statutaire en France à une régulation

professionnelle au Canada. *Grosso modo*, pour les jeunes français, c'est le statut du contrat de travail qui détermine la nature et l'ampleur des avantages sociaux et de la protection de l'emploi, et les contrats à durée indéterminée (CDI) et fonctionnaires sont ceux que l'on identifie comme offrant les meilleures conditions. Bien qu'au Canada, comme en France, les travailleurs n'ayant pas un statut d'emploi permanent ne bénéficient de peu ou d'aucune protection, la nature de la régulation professionnelle signifie que le caractère permanent d'un emploi et les protections provinciales et fédérales qui y sont rattachées est d'autant moins déterminant que les avantages liés aux conventions collectives locales, qui sont très nombreuses et très variables.

Ces différences de contextes politiques, économiques et sociaux donnent nécessairement lieu à un champ de recherche se développant différemment. Ceci étant dit, la problématique de l'entrée dans la vie active et la notion d'insertion, bien qu'elles émergent tardivement par rapport à la France, s'exportent graduellement dans les écrits sociologiques québécois. On parle ici d'exportation parce que c'est souvent en se référant à une littérature française, ou en collaboration avec des chercheurs français que les travaux portant sur l'insertion des jeunes au Québec ont été effectués (Laflamme, 1984; Trottier, Perron et Diambomba, 1995; Trottier, 2000; Gauthier & al., 2004). La notion n'a cependant pas pu être exportée sans une certaine adaptation, ce qui tient d'abord principalement des statistiques québécoises et canadiennes utilisées qui différaient de celles produites en France.

### **1.2.2 Les statistiques sur les jeunes québécois et canadiens et le travail**

Au Canada, les statistiques sur les jeunes et le travail sont caractérisées par des dispositifs peu centralisés. Des enquêtes à ce sujet sont commandées par le palier de gouvernement fédéral, d'autres par le niveau provincial, et d'autres par les établissements d'enseignement. Ces enquêtes s'inscrivent dans les logiques d'actions de leurs producteurs respectifs. Le gouvernement fédéral canadien s'intéresse au devenir des diplômés en tant qu'indicateur pour la gestion de l'économie et du marché du travail national. Le gouvernement québécois le fait car le travail est en lien avec l'éducation, et celle-ci relève de la compétence du niveau provincial. Finalement, les établissements d'enseignement récoltent des informations sur leurs diplômés pour aider à la gestion et à la promotion de leurs écoles (Moulin, 2010).

Trois enquêtes ont traditionnellement servi de sources de données sur les jeunes et le travail au Canada : les recensements, les statistiques de l'instruction publique et les enquêtes sur la population active (EPA) (Worton, 1998). L'intérêt de l'EPA pour les chercheurs demeure la fréquence élevée de collecte de données (Gauthier, 2007); chaque mois, sont publiées des données sur l'emploi de dizaines de milliers de jeunes canadiens. Ces sources sont ainsi régulièrement utilisées pour le calcul des taux de chômage et d'emploi selon le niveau de scolarité (Moulin, 2010).

À partir des années 1980, les Enquêtes Nationales auprès des Diplômés (END) font leur apparition et viennent s'ajouter aux EPA parmi les principales enquêtes recueillant des statistiques sur le travail des jeunes. Il est important de noter, à propos des END, que celles-ci restreignent leurs analyses à certaines catégories de diplômés;

au départ ne sont sondés que les diplômés des niveaux collégiaux techniques et universitaires, puis s'ajoutent les diplômés des écoles de métier et des programmes de formation professionnelle. Les diplômés sont sondés à deux reprises : une première fois deux ans après l'obtention de leur diplôme et une deuxième fois cinq ans après. Mais cela reste un dispositif statistique restreint à une sous-population de jeunes, soit ceux ayant obtenu des diplômes définis comme menant au marché du travail (Moulin, 2010); les autres catégories de jeunes sont ainsi ignorées du dispositif.

Comme une certaine réponse à ce manque, une enquête auprès des sortants (EAS) a été mise en place en 1991, puis une enquête de suivi auprès des mêmes sortants (ESAS) en 1995, recueillant des informations sur trois catégories de jeunes : ceux ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES) (les diplômés), ceux qui fréquentaient toujours l'école secondaire au moment de l'enquête (les persévérants) et ceux ayant abandonné sans avoir obtenu leur DES (les sortants) (Statistique Canada, 2010). Selon Statistique Canada, cette enquête « visait principalement à analyser les transitions entre l'école et le marché du travail chez les jeunes après l'école secondaire » (*Ibid*). Quelques données sur les parcours en emploi des jeunes figurent parmi ses résultats (Frank, 1996), mais il reste que cette enquête fut réalisée à la demande d'un organisme fédéral<sup>3</sup> dans le but de cerner l'étendue du problème de l'abandon scolaire (Gouvernement du Canada, 1993) et constitue davantage un outil pour l'étude des facteurs du décrochage scolaire que pour l'étude de l'insertion professionnelle (Moulin, 2010).

---

<sup>3</sup>Direction des ressources humaines Canada (DRHC)



Les dispositifs statistiques de l'État québécois se sont également développés en arborant un caractère restrictif. Depuis le début des années 1970, le ministère de l'Éducation du Québec produit les enquêtes appelées *Relance* qui sondent séparément les sortants des niveaux secondaire, collégial et universitaire (*Ibid*). Les Relances pour le niveau secondaire étaient centrées sur tous les sortants à la première édition en 1970-71, mais ont finalement restreint leur analyse aux diplômés (en 1984), puis sur les seuls diplômés du "secondaire professionnel" (en 1993). La même tendance a été suivie par les Relances au niveau collégial : on s'intéressait d'emblée à tous les sortants, ensuite seulement aux diplômés (à partir de 1982-83) et en dernier lieu uniquement aux diplômés des programmes techniques (à partir de 1996). Les Relances sur les sortants du niveau universitaire, quand à elles, n'ont porté que sur les diplômés dès les premières éditions (en 1976) (*Ibid*).

On remarque ainsi que, jusqu'à la fin des années 1990, autant au niveau fédéral qu'au niveau provincial, les enquêtes d'insertion ne portent que sur les jeunes diplômés de certains niveaux et programmes que l'on identifie comme ceux devant mener au marché du travail. Et bien qu'on ait déjà fait remarquer que le travail pendant les études soit chose fort courante chez les jeunes canadiens et québécois (p. 20), cette dimension possible de l'insertion est ignorée, puisqu'on juge qu'« il n'est pas utile d'analyser l'expérience sur le marché du travail des élèves qui suivent encore un programme d'études » (Gouvernement du Canada, 1993). Les dispositifs statistiques se rapportent ainsi, du moins partiellement, à une définition française de l'insertion qui identifie le début du processus à l'étude à la sortie du système scolaire pour tous les individus (Degenne, 1997). Ces dispositifs se limitent également au court et au moyen terme, ne

sondant les jeunes qu'à une ou deux reprises sur une période allant jusqu'à un maximum de cinq ans suivant leur sortie du système éducatif.

Au tournant du nouveau millénaire, se produit un changement majeur dans la méthodologie des enquêtes sur les jeunes et le travail au Canada, alors que le gouvernement fédéral met sur pied une nouvelle génération d'enquêtes longitudinales : l'enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Celle-ci entreprend de suivre deux cohortes de jeunes, respectivement âgées de 15 et de 18 à 20 ans au début de l'enquête, en les interrogeant tous les deux ans, sans qu'une date-butoir soit prévue. Le parcours en emploi des jeunes est ainsi analysé dès les premiers pas sur le marché du travail, indépendamment de leur statut au niveau de la formation et des diplômes. Ce changement marque l'émergence d'un nouveau dispositif statistique (*Ibid*), celui-ci permettant une analyse qui, plus que jamais auparavant, peut se rapprocher de la transition professionnelle telle que définie par Rose (1998), c'est-à-dire une analyse qui reconnaît la « pluralité des origines, des destinations et des trajectoires » (p. 215).

Les EPA, les END, les enquêtes Relance et maintenant l'EJET représentent ainsi les principales sources de données utilisables pour la recherche sur les jeunes québécois et le travail<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Il n'y a pas eu d'autres éditions de l'ESAS après 1995.

### **1.2.3 La notion d'insertion dans la sociologie québécoise**

Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, l'utilisation du terme d'insertion dans l'analyse des rapports entre les jeunes et le marché du travail est d'origine française. Conséquemment, l'apparition de la notion au Québec est le fruit de l'emprunt du terme français pour l'inclure dans les études sur les jeunes et le marché du travail d'ici; la première à emprunter le terme<sup>5</sup> (Conseil supérieure de l'éducation, 1983) fait référence au rapport de Schwartz (1982) sur l'insertion professionnelle des jeunes français.

Bien qu'il y ait différentes interprétations des raisons de cet état de fait, c'est bien la hausse du chômage des jeunes à la fin des années 1970 et au début des années 1980, comme ce fut le cas en France, qui porte les chercheurs à multiplier les études sur les jeunes et le travail (Gauthier, 2001, 2007). Mais contrairement à la France, la notion d'insertion ne s'est pas du tout imposée comme notion centrale de ces études à l'époque.

Les premières utilisations du terme dans les écrits québécois sont faites dans le cadre de questionnements sur des problématiques plus globales dans lesquelles elle ne constitue qu'un élément de second plan dans l'analyse. Comme en témoigne un ouvrage synthèse d'un colloque tenu à cette période (Dumont, 1986), c'est plutôt en termes de conflits des générations, de crise de la jeunesse et de classes sociales que les questions de recherche sont formulées. D'ailleurs, à la lecture de certaines parties

---

<sup>5</sup> Selon nos recherches.

de cet ouvrage, on peut remarquer que la notion d'insertion s'y retrouve un peu par défaut, comme si on exportait le terme, vu sa prolifération dans le même genre de travaux en France, mais sans que des précisions soient faites quand au sens qu'on lui attribue ou au lien que ce sens pourrait avoir avec la notion utilisée dans les milieux de recherche français. On y retrouve plutôt une notion faisant référence à une insertion au sens plus général, à une insertion sociale plus qu'à une insertion spécifiquement professionnelle (Fournier & Bourassa, 2000).

Des balises quand aux assises théoriques du champ de recherche sont pourtant déjà établies dans les mêmes années dans un article d'une revue produite en coopération avec les milieux de recherche français (Laflamme, 1984). Il s'agit d'assises se rapportant, entre autres, aux approches structuralistes de l'insertion professionnelle et aux travaux de Maurice, Sellier et Silvestre (1982). Mais on y mentionne aussi l'importance, dans une analyse de l'insertion, de la prise en compte à la fois des facteurs objectifs -les caractéristiques de la formation suivie et des emplois occupés- et des facteurs subjectifs –le point de vue et l'appréciation des individus sur leur formation et leurs emplois- (Laflamme, 1984, p. 208-209), un peu de la même façon que le sociologue français Dubar le fait quelques années plus tard (1991). L'orientation prise par cet article qui place des balises pour le champ de recherche québécois est d'ailleurs influencée par les préceptes théoriques qui caractérisent les recherches françaises de la même période, et aussi par la sociologie de l'éducation plus que par la sociologie des inégalités sociales, notamment vu sa perspective qui situe « l'insertion professionnelle des travailleurs au cœur de l'interaction école-entreprise » (Laflamme, 1984, p. 210).

L'utilisation de la notion d'insertion dans les études sur les jeunes et le marché du travail prendra tout de même plusieurs années à devenir courante. Les premières études sociologiques plaçant l'insertion au centre de leurs problématiques voient le jour au cours des années 1990. Le rapport de Gauthier (1991) sur l'insertion de la jeunesse canadienne semble être le premier du genre. À partir des données de l'EPA, l'auteure fait un compte rendu de la situation en emploi des jeunes qu'elle relie à la catégorie des 20-24 ans<sup>6</sup>. Ses analyses la mènent à constater la diversité grandissante des modèles d'insertion professionnelle et l'obsolescence du taux de chômage pour rendre compte de la situation des jeunes sur le marché du travail. Mais outre ces constats, il est intéressant de remarquer l'attention qui est portée aux combinaisons travail-études dans ce rapport, sans toutefois que cette attention s'élabore suffisamment pour soulever des questionnements sur la méthodologie employée. La problématique de l'insertion professionnelle des jeunes figure dans un autre travail important de Gauthier (1994) quelques temps après mais, comme ça avait été le cas dans des travaux antérieurs (Dumont, 1986), le travail des jeunes y est principalement abordé sous l'angle de la sociologie de la jeunesse ou sous l'optique de conflits des générations.

L'insertion professionnelle des jeunes redevient le centre d'intérêt dans un travail collectif sous la direction de Trottier, Perron et Diambomba (1995). Cet ouvrage se veut être une « réflexion théorique et méthodologique sur le champ de recherche de l'insertion professionnelle et des liaisons formation/emploi » (*Ibid*, p. 203). À ce titre, plusieurs questions fort intéressantes sont soulevées, et ce principalement à propos des

---

<sup>6</sup> Elle se base sur la catégorisation couramment utilisée par Statistique Canada.

apports de multiples disciplines et théories dans l'édification du champ de recherche, qui est présenté comme étant dans un état de « mosaïque conceptuelle » (Laflamme, 1993 dans Ibid, p. 204).

On voit bien que l'origine de cette mosaïque est majoritairement française dans l'article de Trottier (1995), alors que celui-ci présente ce qu'il considère comme les principales bases à la construction du champ et revient ainsi sur les auteurs et théories que nous avons déjà mentionnés; on pense notamment aux approches structuralistes (Rose, 1984; Méhaut et al. 1987), à celles qui lient l'insertion à la socialisation professionnelle (Dubar, 1991), et aux approches qui considèrent l'insertion comme une étape de l'entrée dans la vie adulte (Galland, 1991).

Un autre article à ce sujet (Diambomba, 1995) fait état du point de vue des théories économiques sur la problématique de l'insertion professionnelle. L'auteure montre que la théorie du choix rationnel, issue principalement des écrits de Becker (1962; 1975), et l'attribution de comportements rationnels basés sur de simples calculs coûts/bénéfices aux individus suppose un marché de l'emploi homogène dans lequel le seul objectif est la mobilité dans une hiérarchie établie à partir des salaires (Diambomba, 1995, p. 59). Bien que les approches contemporaines de l'insertion semblent être pour la plupart loin d'une telle simplicité, la formation y est parfois considérée comme un investissement à rentabiliser, sans quoi on dit qu'il y a, d'un point de vue substantialiste, suréducation ou surqualification<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Voir Lamarre, 2010.

Les auteurs de l'ouvrage cité n'adhèrent pas nécessairement à un tel précepte, mais leurs préoccupations et leurs interrogations sur l'insertion professionnelle des jeunes demeurent principalement orientées vers les modalités de la formation et du système d'éducation; le débat auquel ils prennent part « fait suite [...] à des questions relatives à l'investissement de fonds publics dans cet enseignement [...], à la recherche de rentabilité (Trottier, Perron et Diambomba, 1995, p. 214). De plus, Trottier, Perron et Diambomba sont tous les trois membres de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval ce qui fait qu'on peut s'attendre de leur part à un travail relevant davantage de la sociologie de l'éducation que de la sociologie des inégalités sociales.

Depuis cet ouvrage, de nombreux travaux sur les jeunes et le travail au Québec dans lesquels la problématique de l'insertion professionnelle est un sujet central ont été produits (Bourdon & Vultur, 2007; Gauthier & al. 2004; Gauthier 2003; Trottier, 2005, 2001, 2000; Fournier & Bourassa, 2000). Dans ces travaux, on constate que certains auteurs sont omniprésents, du moins lorsque les sujets traités sont connexes à celui qui nous intéresse dans le présent mémoire; il s'agit notamment de Gauthier et de Trottier. Or, nous avons déjà fait remarquer que les recherches antérieures de Gauthier (1994, 1991) et de Trottier (1995) s'intéressaient à l'insertion professionnelle des jeunes respectivement sous l'angle de la sociologie de la jeunesse et de la sociologie de l'éducation, et force est de constater que plusieurs de leurs parutions plus récentes (Gauthier, 2007, 2003, 2000; Trottier, 2005, 2001) figurent dans le même registre. Notre intention ici est simplement de montrer que ces deux sous-disciplines de la sociologie semblent prendre beaucoup de place dans un champ de recherche qu'on serait porté à rattacher à la sociologie du travail ou à la sociologie des inégalités sociales; l'insertion

semble être « devenue un critère d'évaluation, implicite ou explicite, du système éducatif » (Pottier, 1995).

En constatant cette orientation disciplinaire du champ d'études, combinée à son influence théorique et méthodologique française, sans oublier le caractère restrictif des statistiques produites au Canada et au Québec pendant longtemps, on est en mesure de s'expliquer, au moins partiellement, que celui-ci n'ait peu ou pas traité de l'insertion professionnelle des décrocheurs du secondaire ou des faiblement scolarisés en général. Après tout, si l'objectif est de rendre compte de la pertinence et de l'efficacité des différents programmes de formation pour s'insérer sur le marché du travail, à quoi bon s'intéresser à l'insertion de ceux qui n'ont peu ou pas de formation? Mais ce sont bien ces jeunes qui abandonnent l'école qui constituent notre intérêt. Cela nous mène à explorer la littérature concernant la seconde partie de notre problématique : les décrocheurs.

#### **1.2.4 Les études sur les décrocheurs**

Tel que suggéré en introduction, il semble que les enquêtes et études antérieures sur les décrocheurs se sont surtout focalisées sur les facteurs du décrochage et beaucoup moins sur ce qu'il advenait des décrocheurs sur le marché du travail. Et si les sciences de l'éducation occupent une place importante dans le champ de recherche sur l'insertion au Québec, elles sont d'autant plus omniprésentes dans le champ du décrochage scolaire. Ces travaux ne sont ainsi que peu en lien avec notre



problématique. Un article synthèse du champ de recherche nord-américain réalisé par un chercheur de l'Université de Montréal (Janosz, 2000) nous permet d'illustrer ce point.

Dans une partie de l'article en question, sous-titrée « les conséquences du décrochage scolaire » (p. 106), l'auteur prétend citer des travaux s'étant intéressés à « L'intégration socioprofessionnelle des décrocheurs » (*Ibid*) et ayant démontré que ces derniers connaissent des plus hauts taux de chômage et des emplois « moins stables, moins prestigieux et moins bien rémunérés » (*Ibid*). Nonobstant qu'on ne puisse contredire ce dernier constat, du moins à ce stade-ci de notre travail, on est en mesure de mettre en doute l'intérêt qu'ont porté ses sources au devenir des décrocheurs sur le marché du travail.

Parmi celles-ci, il cite une étude (Gouvernement du Canada, 1993) faite à partir des données de l'EAS, une enquête dont nous avons exposé les grandes lignes précédemment (p. 21-22). En consultant cette étude, qui se veut être une comparaison de la situation des sortants et des diplômés, on constate que, dans la majorité des comparaisons qui y sont faites, peu de différences significatives sont observées entre les sortants et les diplômés. La seule différence qui soit flagrante entre les deux catégories se situe au niveau des prestations d'aide sociale, alors qu'une proportion plus de deux fois plus élevée chez les sortants que chez les diplômés en bénéficiait (*Ibid*, p. 10). Pour le reste, les seules différences importantes notées sont les suivantes : les hommes sortants étaient plus nombreux à exercer des emplois de cols bleus et les femmes sortantes étaient plus nombreuses à exercer des emplois dans le secteur des services (*Ibid*). Curieusement, à partir de ces quelques différences, contre plusieurs

ressemblances, les auteurs affirment dans leur conclusion que « les perspectives des sortants sur le marché du travail et dans la vie semblent plutôt sombres » (*Ibid*). Pourtant, notre recherche nous fait plutôt remarquer que peu d'information sur la qualité des emplois occupés par les sortants ressortent de cette étude.

Une autre étude citée (Sewell & Hauser, 1975) s'intéresse plus spécifiquement à la qualité des emplois obtenus par des jeunes qui ont été suivis sur une période de dix ans après leur sortie du « high school ». Cependant, aucun des jeunes de la population étudiée n'était un décrocheur du « high school »; ils avaient tous gradué. De plus, ces jeunes ont intégré le marché du travail à la fin des années 1960 et au début des années 1970, donc un marché du travail qui est possiblement fort différent de celui d'aujourd'hui. Ainsi, on remarque encore une fois que cette étude ne permet pas d'affirmer quoi que ce soit sur la qualité des emplois occupés par les décrocheurs.

Les autres études auxquelles l'auteur se réfère n'appuient pas davantage ses affirmations. L'une d'entre elles (Hartnagel & Krahn, 1989) se révèle être une étude focalisée sur les comportements criminels des décrocheurs. Quelques variables sur l'emploi figurent dans l'enquête utilisée mais, selon les auteurs eux-mêmes, celles-ci ne peuvent être considérées pour tirer quelques conclusions que ce soit sur l'emploi de la population générale des décrocheurs (*Ibid*, p. 426). Les deux autres travaux cités sont respectivement une étude sur la prévention du décrochage (Orr, 1987) et une étude des facteurs expliquant les plus hauts taux de décrochage chez les immigrants hispanophones aux États-Unis (Steinberg, Blinde & Chang, 1984).

En somme, il existe peu de références pertinentes sur l'insertion en emploi des décrocheurs au Québec, de même que dans toute l'Amérique du Nord. Tout au plus quelques études (Charest, 1997 ; Gilbert & al. 1993) ont montré que les non-diplômés ont, en moyenne, des taux d'emploi, de travail à temps plein et de rémunération se situant en deçà de ceux des jeunes possédant un diplôme. En dépit de cela, les recherches sur le décrochage gardent un certain intérêt pour nous, car notre recherche, comme celles sur le décrochage, appelle à une définition qui permette de circonscrire le phénomène (la population à l'étude dans notre cas).

Nous nous référons encore une fois à l'article de Janosz (2000), car celui-ci discute de différentes manières d'opérationnaliser le concept. Dans une première suggestion, c'est le laps de temps écoulé –établi à une durée précise- depuis la dernière période de fréquentation scolaire, sans avoir terminé cette scolarité évidemment, qui détermine si le jeune est décrocheur. Un inconvénient de cette technique, si la durée établie est courte, est qu'un même jeune pourrait avoir un statut différent –décrocheur ou persévérant- selon le moment de l'année auquel il serait sondé.

Une seconde méthode utilise le diplôme comme critère de différenciation (*Ibid*, p. 110). Bien que le problème des comparaisons internationales qui caractérise cette méthode ne s'applique pas à notre recherche du fait que l'on s'intéresse uniquement aux jeunes Québécois et Canadiens, un autre problème à considérer face à cette méthode nous concerne possiblement : autant pour la catégorie de décrocheur que pour celle de diplômé, il serait réducteur de ne pas distinguer ceux qui ont entrepris d'autres études de ceux qui ne l'ont pas fait.

Au Québec, dans le plus récent rapport sur le décrochage (Ménard, 2009), qui constitue une initiative citoyenne, aux dires de son auteur, promulguant un ensemble de recommandations dans le but de «hausser [...] le taux d'obtention du DES ou du DEP (Diplôme d'études professionnelle) au Québec » (p. iii), le décrochage est défini comme la non diplomation avant 20 ans et le taux est calculé à partir des données du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). De plus, selon les chiffres qui y sont utilisés, on note un critère additionnel: les décrocheurs doivent avoir été absents du système éducatif pendant au moins une année scolaire (Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, 2009) ; ceux qui fréquentent encore les bancs d'école, même s'ils n'ont toujours pas leur DES, ne sont pas classés comme décrocheurs. On se base ainsi à la fois sur la non diplomation et sur le laps de temps écoulé depuis la dernière fréquentation scolaire.

Au niveau fédéral, on raisonne généralement dans les mêmes termes, mais la méthode peut être différente selon l'enquête utilisée. Les taux de décrochage sont communément calculés à partir des données de l'EPA. Un décrocheur est un individu âgé de 20 à 24 ans ne possédant pas de diplôme et n'ayant pas fréquenté l'école durant la dernière année scolaire (Bowlby, 2008). Le taux est également calculé pour les 15-19 ans et pour les 25-29 ans. Avec l'EJET, d'autres possibilités se sont cependant ajoutées mais, puisque c'est cette enquête que nous utilisons dans la présente recherche, nous nous intéresserons davantage aux catégorisations qu'il est possible de faire à partir de celle-ci dans le chapitre de méthodologie.

### **1.3 Conclusion du chapitre**

La revue des définitions conventionnelles des décrocheurs, de même que des questionnements soulevés autour de la notion d'insertion nous permettent de mieux cerner notre problématique de départ ainsi que les enjeux qui justifient notre choix. Nous avons établi des points de repères pour définir notre population à l'étude et nous avons suggéré l'intérêt d'approcher le problème sous l'angle de la sociologie des inégalités sociales.

D'ailleurs, récemment, un projet de recherche de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) Urbanisation, Culture et Société auquel plusieurs sociologues, dont Gauthier et Trottier, ont participé, s'est intéressé à la situation sur le marché du travail de jeunes québécois ayant interrompu leurs études secondaires ou collégiales (Gauthier & al., 2004). Le projet a servi de source à la publication de plusieurs articles par la suite (Vultur, 2007; Gauthier, Trottier & Vultur, 2006; Gauthier, Trottier & Turcotte, 2005; Gauthier, 2004). Au niveau de la problématique et de la population à l'étude, ce projet constitue possiblement un des seuls travaux figurant dans le même registre que celui que nous entreprenons de faire dans ce mémoire. Il rejoint parfaitement les critiques que nous avons formulées aux travaux précédents par rapport au manque d'études sur le sujet, alors qu'il s'inscrit

«dans le contexte général de l'étude des mutations du monde du travail» et «concerne plus spécifiquement cette catégorie sociale d'individus "identifiés" comme éprouvant des difficultés à entrer de manière stable et satisfaisante sur le marché du travail» (Gauthier & al., 2004, p. 1).

Comme nous l'avons déjà montré, les statistiques sur les jeunes et le travail entretiennent ces étiquettes de "jeunes en difficulté sur le marché du travail" qui sont accolées à ceux qui abandonnent leurs études, surtout au niveau secondaire. Pourtant, selon les analyses des interviews menées par Gauthier & al., « la trajectoire professionnelle d'une majorité de jeunes qui ont abandonné au courant des études secondaires s'est déroulée avec succès et ils sont parvenus à se *stabiliser en emploi ou sont en voie de le faire* » (p. 65). De plus, la nature qualitative de leur méthode a permis d'identifier des variables importantes, autres que la formation ou le diplôme, dans le processus d'insertion, et de suggérer quelques typologies.

Cela nous mène à penser, comme l'affirment certains chercheurs du projet, que «le diplôme ne constitue qu'un des éléments qui influencent l'insertion professionnelle» (Gauthier, Trottier & Vultur, 2006). Ils ont montré, entre autres, que plusieurs différences dans la stabilisation en emploi sont dues à l'influence du réseau familial et à la place de la vie de couple (Gauthier & al., 2004). Vultur (2007) suggère également que les critères d'embauche valorisés par plusieurs entreprises sont orientés avant tout sur l'expérience professionnelle et sur les qualités personnelles des candidats, davantage que sur les niveaux de diplômes. On constate ainsi que la méthode de Gauthier & al. fait ressortir l'importance possible de certaines variables qui viendraient compenser l'absence de diplôme sur le marché du travail. L'étude de l'insertion professionnelle des décrocheurs semble donc appeler un cadre théorique adéquat qui prend en compte le caractère dynamique du processus d'insertion, l'influence de l'origine sociale mais aussi l'influence des conjoints et plus largement des réseaux sociaux.

## CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE

Le compte rendu du succès sur le marché du travail en sociologie est traditionnellement pensé par une interprétation en termes de mobilité sociale, d'autant plus qu'il semble commun que les chercheurs « assimilent en effet plus ou moins explicitement mobilité *professionnelle* et mobilité *sociale* » (Cuin, 1993, p. 113). Cependant, bien que cette approche théorique ait constitué un paradigme important des sciences sociales pendant plusieurs décennies, son hégémonie est aujourd'hui de beaucoup diminuée; d'autres approches, peut-être plus pertinentes pour notre recherche, se sont graduellement imposées, si bien que certains sociologues parlent d'un changement de paradigme (Moulin & Bernard, 2009; Guillaume, Lalive d'Épinay & Thomsin, 2005). Avant de voir comment l'approche caractérisant ce nouveau paradigme est intéressante pour ce que nous entrevoyons de faire, nous allons brièvement nous attarder sur les principaux éléments qui ont constitué le champ de la mobilité sociale.

### **2.1 Le paradigme de la mobilité sociale**

Les origines du champ de recherche sur la mobilité sont principalement liées à la parution en 1927 de l'ouvrage *Social mobility* de Sorokin, un sociologue américain d'origine russe. D'autres grandes théories de la mobilité sociale ont été édifiées depuis, mais les bases paradigmatiques du champ, établies par Sorokin, ne semblent pas avoir été fortement dépassées par ces théories plus contemporaines; « L'essentiel de la théorie postérieure avait déjà été clairement formulé, ou tout aussi clairement réfuté,

dans son ouvrage de 1927 » (Heath, 1981, p. 30). Nous nous concentrerons donc principalement à exposer les grandes lignes de la théorie de Sorokin.

### **2.1.1 Sorokin et les bases du paradigme**

Avant la sortie de l'œuvre de Sorokin, la mobilité sociale est déjà bien présente dans le vocabulaire socio-philosophique américain de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle. Elle constitue un jalon important d'une idéologie capitaliste libérale de la société américaine en tant que « société sans classe » dans laquelle règne une « égalité des chances » (Cuin, 1993). La mobilité sociale, en tant que résultat de l'égalité des chances, justifie la structure sociale et les inégalités qui la caractérisent, puisqu'elle attache la réussite, et du même coup les inégalités sociales, aux conduites et aux qualités individuelles. La structure sociale est ainsi perçue comme fluide plutôt que rigide, dans laquelle ce sont les acteurs eux-mêmes qui contribuent à créer leurs positions sociales respectives, et chacun d'entre eux est ainsi « susceptible d'accéder aux sommets de la hiérarchie sociale » (*Ibid*, p. 44).

Nonobstant que l'idée soit déjà bien présente dans le sens commun, Sorokin est le premier à passer outre la notion commune pour réaliser un travail scientifique sur la mobilité sociale. Il développe entre autres les concepts de mobilité horizontale et de mobilité verticale. La mobilité horizontale constitue les mouvements à l'intérieur d'une même strate sociale, un changement de domaine sans que le niveau de richesse soit affecté par exemple. La mobilité verticale constitue les mouvements, ascendants ou descendants, d'une strate à une autre; on passe d'une strate plus riche à une strate plus



pauvre ou inversement. Sorokin élabore également les concepts de mobilité intragénérationnelle et de mobilité intergénérationnelle. La première constitue la mobilité à l'intérieur d'une biographie individuelle alors que la seconde constitue la mobilité caractérisant la position sociale d'un individu par rapport à celle de ses parents.

La plus importante de ses contributions « scientifiques » est sans doute la table de mobilité sociale, par laquelle il entreprend de mesurer les flux de mobilité sociale, intra ou intergénérationnelle<sup>8</sup>. *Grosso modo*, la table de mobilité est un tableau dans lequel les individus sont classés selon deux axes, l'un représentant le « point de départ » (la position sociale de l'individu observé à une date antérieure pour la mobilité intragénérationnelle et celle du père ou des parents pour la mobilité intergénérationnelle) et l'autre représentant le « point d'arrivée » (la position sociale de l'individu au moment de l'observation) (Cuin, 1993). On peut ainsi distinguer les individus ayant connu une mobilité ascendante et les individus ayant connu une mobilité descendante, selon le côté de la diagonale du tableau où ils se trouvent. Cette même répartition des individus d'un côté ou de l'autre de la diagonale permet de dresser un certain portrait du flux de mobilité sociale pour la population à l'étude.

Mais les éléments les plus intéressants pour nous dans la théorisation de Sorokin, lorsque celui-ci propose d'expliquer les flux de mobilité sociale, sont ce qu'il nomme les « canaux d'ascension » et les « agences de sélection sociale ». L'école, tout comme l'armée et l'Église, figure parmi les principaux de ces canaux ou agences. En lien avec les variables identifiées par Gauthier & al. (2004), la famille et le mariage figurent aussi, selon lui, parmi les agences de mobilité. Selon Sorokin, la mobilité

---

<sup>8</sup> Intergénérationnelle dans la première grande étude qu'il a réalisée.

sociale est d'autant plus importante et surtout bénéfique si les canaux ou agences qu'il identifie sont efficaces dans leurs rôles respectifs<sup>9</sup>. Ces éléments de sa théorie font dire à certains sociologues (Cuin, 1993; Merllié, 1994; Bernard & Moulin, 2009) que l'analyse de Sorokin, contrairement aux penseurs qui vont lui succéder, est empreinte d'une conception structuraliste, dans la mesure où chacun des canaux de mobilité a pour fonction de distribuer les individus dans la société, sans que ceux-ci ne soient vraiment des acteurs dans ce processus de distribution des positions sociales (Cuin, 1993).

### **2.1.2 Synthèse et limites de l'approche**

C'est probablement à ce niveau de la théorie que la littérature américaine sur la mobilité sociale ultérieure à l'œuvre de Sorokin s'est différenciée de ce dernier. L'école comme un des principaux tremplins de la mobilité sociale demeure un précepte commun, mais la sociologie américaine partage généralement une vision plus individualiste du phénomène, voire méritocratique: le niveau d'étude atteint est vu davantage comme un accomplissement et comme le résultat d'un effort, et la position sociale à laquelle il donne accès est la récompense de cet effort (Bernard & Moulin, 2009). Finalement, c'est un genre de rattrapage de la notion d'égalité des chances, puisque chaque individu qui se donnerait la peine de fournir cet effort aurait accès à la récompense et vice versa, contrairement à la vision de Sorokin, selon laquelle l'école n'est que le cadre institutionnel d'une redistribution sociale de toute façon inévitable.

---

<sup>9</sup> Pour Sorokin, la mobilité ne serait pas bénéfique dans une société où elle ne serait le résultat que d'une sélection ou d'une compétitivité « naturelle », sans interventions de l'État ou d'autres institutions.

En dépit de ces distinctions, autant d'un point de vue théorique structuraliste qu'individualiste, la mobilité sociale repose sur l'efficacité des canaux ou agences de mobilité, dont l'école est « appelée à jouer un rôle de plus en plus exclusif et renforcé d'évaluation, de sélection et de distribution sociale des individus » (Cuin, p. 77) dans les sociétés occidentales contemporaines en général, et dans la société québécoise en particulier<sup>10</sup>. Cette récapitulation apporte une explication supplémentaire à un constat déjà établi précédemment (p. 30) : en étudiant l'insertion professionnelle des diplômés des différents niveaux, la plupart des études réalisées antérieurement cherchent avant tout à vérifier l'efficacité du système éducatif dans son rôle de distribution des positions sociales, pour lequel on semble effectivement lui attribuer une certaine exclusivité. Aux côtés de l'influence d'une définition française, l'influence du paradigme de la mobilité sociale est aussi probablement une des raisons pour laquelle la sortie du système éducatif est généralement identifiée comme le « point de départ » de l'insertion et que l'atteinte d'un emploi stable, pouvant être relié à un statut ou à une position sociale, est généralement identifiée comme le « point d'arrivée ».

Or, tel que nous l'avons exposé dans les parties précédentes, plusieurs auteurs ont démontré qu'une telle vision basée sur les approches usuelles de la sociologie américaine de la mobilité sociale ne saisit pas adéquatement la réalité des sociétés contemporaines (Bernard & Moulin, 2009) et particulièrement la réalité des jeunes sur le marché du travail. Plus précisément, ces éléments de la réalité sociale en lien avec

---

<sup>10</sup> Nul besoin ici de démontrer la prévalence de l'école sur l'Église ou encore sur l'armée comme agence de mobilité dans la société québécoise.

notre sujet qu'une approche traditionnelle de la mobilité sociale ne parvient pas à expliquer peuvent être regroupés en trois postulats.

Premièrement, la formation et l'emploi, d'un point de vue structurel ou macrosociologique, sont en général plus indépendants qu'ils ne sont en adéquation (Trottier, 2000; Tanguy, 1986). *Grosso modo*, cela signifie que plusieurs types de formation peuvent mener à plusieurs types d'emploi, que les parcours menant à un même emploi peuvent être très différents, à l'exception de quelques postes très spécialisés ou régis par des ordres professionnels (Trottier, 2000, p. 97).

Deuxièmement, non sans lien avec le premier point, il y a une multiplicité de variables (Dupaquier et al., 1986) et de types de variables (Dubar, 2001; Vincens, 1997) à considérer lors de l'étude de l'insertion; celle-ci ne dépend pas uniquement du niveau de scolarité. Parmi les multiples variables individuelles pouvant influencer l'insertion, on doit prendre en compte à la fois les variables reliées aux caractéristiques dites objectives des individus et les variables subjectives liées à leurs points de vue et à leurs stratégies (Dubar, 1991). Les variables structurelles liées aux contextes sociaux ne doivent pas être négligées non plus.

Et troisièmement, l'insertion est un processus de transition professionnelle long et complexe (Rose, 2000, 1998). Autrement dit, elle se déroule et évolue dans le temps et elle ne peut être résumée simplement en comparant un « point de départ » et « un point d'arrivée » (Pépin, 2000). Conséquemment, son analyse doit se baser sur des données qui permettent de saisir cette temporalité, soit sur des données rétrospectives détaillées ou sur des panels de données longitudinales (Bernard & Moulin, 2009).

On doit tout de même reconnaître que l'approche initiée par Sorokin demeure intéressante pour nous de par sa focalisation sur la famille et plus généralement l'origine sociale comme facteurs déterminants des variabilités dans les existences individuelles. Cependant, comme nous l'avons laissé entendre au début du présent chapitre, une approche reposant sur un paradigme différent s'avère être plus apte à saisir les particularités des différents parcours, les multiples variables et la temporalité qui caractérisent le processus d'insertion; il s'agit de l'approche des parcours de vie. Nous poursuivons donc ici en exposant les principales modalités sur lesquelles elle repose.

## **2.2 L'approche des parcours de vie**

La notion de parcours de vie peut en appeler à un paradigme sollicitant la plupart des disciplines des sciences sociales, allant de l'histoire à la démographie, et de la sociologie à la psychologie, en tant qu' « étude interdisciplinaire du déroulement de la vie humaine » (Guillaume, Lalive d'Épinay & Thomsin, 2005, p. 197), et l'origine de ce paradigme remonte aussi loin qu'à la période d'après-guerre (*Ibid*). Mais une approche en termes de parcours de vie plus spécifiquement associée à la sociologie, quoi que non étrangère au paradigme multidisciplinaire, s'est aussi développée plus récemment. Nous verrons en quoi consiste cette approche sociologique des parcours de vie, et ce en commençant par revoir certains auteurs que nous avons abordés précédemment, qui utilisaient des approches comprenant des préceptes précurseurs de celle des parcours de vie.

### **2.2.1 Les précurseurs de l'approche des parcours de vie**

Dans leurs travaux respectifs, Buchman (1989) et Galland (1991) ont analysé l'évolution des carrières scolaires et professionnelles en parallèles avec l'évolution d'autres dimensions de la vie telles le statut matrimonial et la parentalité. Ils ont ainsi considéré l'insertion en emploi comme un des aspects de l'histoire globale de l'individu, dont la compréhension, à la fois du tout et des différentes parties, doit passer par une vision de celles-ci comme interdépendantes et non l'inverse.

Dubar (1991) a mis en évidence l'importance de prendre en compte la dualité du processus de socialisation professionnelle ou de construction de l'identité professionnelle, comme il la nomme. Cette dualité fait référence aux deux formes générales de l'identité : l'identité pour soi construite (« identité assumée ») et l'identité pour autrui conférée (« identité forcée »). L'une et l'autre sont interreliées et se produisent réciproquement (*Ibid*, p. 119), d'où l'importance pour l'analyse sociologique de prendre en compte à la fois les typifications conférées (objectives) et les typifications que les individus eux-mêmes s'accrochent (subjectives). De plus, Dubar considère ces catégories servant à construire les identités professionnelles comme « variables à la fois selon les espaces sociaux où s'exercent les interactions et selon les temporalités biographiques et historiques dans lesquelles se déroulent les trajectoires » (*Ibid*, p. 117). Plusieurs niveaux de variables seraient ainsi nécessaires à l'analyse et chacune d'entre elle serait susceptible d'être variable dans le temps.

Rose (1998) note également cette variabilité temporelle des catégorisations, donnant lieu selon lui à un décalage entre les pratiques des acteurs intervenant sur la

transition professionnelle des jeunes. Les politiques d'assistance des pouvoirs publics et les stratégies d'insertion des jeunes se retrouveraient ainsi souvent mésadaptées face aux transformations constantes des rapports de travail et des critères d'embauche des entreprises. En somme, cela réitère l'importance non seulement de considérer l'insertion comme un phénomène structuré socialement par différents acteurs, mais aussi de considérer ces acteurs comme agissant sur la base d'informations et de croyances pouvant être différentes et pouvant constamment évoluer, et cela nous force également à reconnaître la diversité des situations et des parcours.

Pépin (2000) porte le même genre de réflexion face à la problématique.

L'insertion est :

«un processus permanent et récurrent, à jamais inachevé, [...] on la joue perpétuellement et dans toute les sphères interreliées de la vie sociale, [...] dans des interactions concrètes et symboliques où les stratégies d'insertion de l'un posent problème à l'autre» (p. 258-260).

Pépin reconnaît ainsi, comme Rose, que l'insertion est un phénomène perpétuel et qu'il y a une pluralité des trajectoires. Selon lui, les parcours en emploi sont à ce point authentiques à chaque individu qu'un idéal théorique se devrait de « laisser flotter » (*Ibid*, p. 257) la distinction entre les insertions réussies et les insertions échouées. En ce sens, toute proposition d'une définition qui voudrait « cadrer » le phénomène ne serait qu'une contrainte théorique, et introduirait possiblement un biais normatif, qui dans les deux cas nuirait à la compréhension des situations singulières vécues par les jeunes sur le marché du travail.

Sans que ceux-ci se soient explicitement associés au paradigme des parcours de vie, les positions théoriques de ces auteurs, tout comme celles que nous avons

exposées à la fin de la partie précédente, rejoignent la plupart des postulats sur lesquels cette approche repose.

### **2.2.2 Les postulats constituant le paradigme en sociologie**

Ces postulats peuvent être nombreux et varient quelque peu selon la source à laquelle on se réfère, mais cela n'empêche que quelques éléments clés peuvent résumer la vision théorique commune qui constitue le paradigme en sociologie.

Premièrement, les parcours de vie des individus se déroulent dans et sont façonnés par le temps. Cette première affirmation signifie qu'à chaque étape de leur existence, les individus font des choix et entreprennent des actions en se basant sur des idées et des croyances et en étant servis par des opportunités ou restreints par des contraintes découlant de leur passé. Et puisque ces choix et ces actions modifient éventuellement les conditions d'existence des individus, qui constitueront à leur tour les bases de décisions et d'actions futures, le processus décrit est itératif (Bernard & Moulin, 2009).

Deuxièmement, on pose le caractère dual des parcours de vie, c'est-à-dire que le passé sur lequel reposent les décisions des individus peut être divisé en deux historicités relativement distinctes : celle propre à chaque individu (temps individuel) et celle de la société (temps historique) (Guillaume, Lalive d'Épinay & Thomsin, 2005). Les étapes de la vie et les conditions d'existences des individus sont ainsi non seulement façonnées par leurs vécus personnels mais également par toutes les contraintes, les idéologies, les conventions sociales, etc., associées au contexte sociétal (Charbonneau,



2007), qui est lui aussi susceptible de se modifier au fil du temps et de l'accumulation de modifications dans les conditions de vie individuelles.

Troisièmement, les trajectoires des individus sont faites de multiples aspects qui sont interdépendants. On fait référence ici aux formes de capital que les individus retirent des différentes institutions auxquelles ils sont associés et des différentes sphères de la vie, en tant que ressources qui peuvent être accumulées et utilisées dans l'une ou l'autre de ces mêmes sphères. On peut parler de capital symbolique, économique, humain, culturel, de santé, etc<sup>11</sup>. Par exemple, un capital économique important aurait tendance à aider à la réussite dans d'autres sphères de la vie, tandis qu'un capital de santé faible pourrait avoir un impact négatif sur l'histoire globale de l'individu.

Des chercheurs (Bernard & Moulin, 2009) sont aussi d'avis qu'une forme en particulier de capital soit appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans l'orientation des trajectoires individuelles : le capital social. Celui-ci se manifeste principalement via les réseaux sociaux, qui ont comme particularité de donner des possibilités de profiter du capital des autres (habituellement des proches ou des contacts, selon le mot communément utilisé) ou vice versa. D'ailleurs, comme nous l'avons noté dans une partie précédente (p. 13), l'analyse des réseaux sociaux constitue un champ théorique relativement important de la sociologie depuis déjà un certain temps<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Nous n'avons pas jugé utile, dans le cadre de ce mémoire, d'élaborer plus longuement sur les différentes formes de capital et leurs modes d'acquisition et de transmission. Pour plus de détail, voir Bourdieu (1979).

<sup>12</sup> Voir Degenne (1994).

Quatrièmement, les existences individuelles sont interreliées. En plus de pouvoir profiter à l'occasion d'opportunités, via les réseaux sociaux, issues du capital accumulé de certains proches, les vies de ces derniers sont d'autant plus liées que les actions des uns peuvent avoir pour effet d'aider (ou de nuire) aux projets de vie des autres. On peut penser à de simples actions mais aussi à des événements plus marquants, comme quoi une bifurcation ou un accident majeur vécu peut affecter profondément les vies d'autres membres de l'entourage tels la famille, les amis, les collègues de travail, etc.

Et cinquièmement, les vies dépendent aussi des milieux sociaux (la famille et la communauté en général) dans lesquels elles se déroulent. Ce cinquième élément signifie que les individus sont contraints, directement ou indirectement, de faire leurs choix parmi un ensemble d'opportunités et selon l'information disponibles dans leurs milieux sociaux respectifs. Par exemple, certains types d'emplois ne peuvent être pratiqués que dans certaines villes ou régions et ne sont ainsi pas accessibles au même titre à tous les citoyens. On peut aussi croire que la poursuite de certains programmes d'études ou choix de carrière est envisagée parce que des membres de la famille ou de la communauté en ont fait la proposition ou la promotion et ne l'auraient pas été autrement. Les politiques d'États, qui varient d'une région à l'autre, peuvent également venir déterminer les opportunités possibles.

### **2.3 Conclusion du chapitre**

Outre ces cinq points, nous pourrions résumer en disant que le principal intérêt de l'approche des parcours de vie, par rapport aux critiques que nous avons formulées

envers les autres approches, est probablement son caractère ouvert. Car, davantage que ces dernières, elle est ouverte sur les variations temporelles que peuvent subir les variables, elle est ouverte sur l'influence à la fois individuelle et structurelle des parcours, ouverte aux multiples dimensions de ceux-ci, et elle nécessite aussi une ouverture sur la définition du ou des phénomènes étudiés. Ainsi, nous croyons que l'utilisation d'une méthode qui prendrait en compte la plupart des préceptes proposés par les tenants de l'approche des parcours de vie donnerait d'autant plus de chances de saisir la réalité de l'insertion dans toute sa complexité. De plus, les modalités de la nouvelle génération d'enquêtes mises sur pied par Statistique Canada permettent désormais d'envisager une telle méthode.

Mais rappelons d'abord nos critiques. En premier lieu, nous avons constaté que la majorité des études ayant traité de près ou de loin de l'insertion des jeunes au Québec l'avaient fait sous l'angle de la sociologie de l'éducation ou de la sociologie de la jeunesse. Ensuite, nous avons vu que ces mêmes études ont pratiquement laissé de côté l'étude de l'insertion professionnelle des décrocheurs et des faiblement scolarisés. Finalement, nous avons montré que plusieurs études ont considéré le diplôme, en commençant par le DES, comme la principale variable pouvant influencer l'insertion.

Face à ces critiques, nous émettons l'hypothèse générale suivante : la vision normative selon laquelle une absence de diplôme cause nécessairement une insertion problématique ou des perspectives de vie « sombres »<sup>13</sup> ne rend pas compte correctement de la réalité du marché du travail des jeunes. Plus précisément, ce sont les hypothèses suivantes que nous entreprenons de vérifier :

---

<sup>13</sup> Pour utiliser l'expression du Gouvernement du Canada (1993) (voir p. 32).

- 1- les jeunes décrocheurs n'ont pas significativement plus de chances que les jeunes détenteurs d'un DES de connaître des insertions relativement "difficiles" ou "problématiques" lorsque l'on contrôle parallèlement des variables liées au sexe, à l'origine sociale, au statut relationnel et aux compétences personnelles.
- 2- Plusieurs des variables autres que le diplôme, mentionnées ci-haut, s'avèreront davantage liées à la différenciation des parcours d'insertion en emploi que le fait de détenir ou non un DES.

Nous croyons donc qu'il y a eu un amenuisement de l'adéquation entre formation et emploi, et que la répartition des parcours en emploi des jeunes est désormais liée à un ensemble de facteurs duquel le DES ne ressort pas comme le principal et encore moins comme le seul et unique. Dans le chapitre suivant, nous verrons plus précisément la méthode selon laquelle nous entreprenons de vérifier nos hypothèses, et de passer outre les lacunes présentes dans plusieurs des études antérieures.

## **CHAPITRE 3 : DONNÉES ET MÉTHODES D'ANALYSE**

L'objectif général du présent mémoire est de réaliser une étude statistique sur l'insertion des jeunes décrocheurs en utilisant des données récentes. L'insertion professionnelle se situera au centre d'une analyse cherchant avant tout à faire ressortir les liens que peuvent entretenir un ensemble de facteurs avec celle-ci au même titre ou davantage que la diplomation de base. Les facteurs du décrochage ou les particularités des différents parcours scolaires ne figurent pas parmi les thèmes qui seront abordés dans nos analyses. En utilisant une population sous-diplômée, nous voulions identifier et surtout confirmer la présence de variables jouant un rôle important dans l'insertion sur le marché du travail et qui, dans le cas de cette population, viendraient compenser l'absence de diplôme. Pour ce faire, nous avons déjà montré que nous tenions à privilégier une méthode qui utiliserait certains préceptes liés à l'approche des parcours de vie, et nous avons du même coup suggéré qu'une série d'enquêtes s'y prêterait bien; il s'agit de l'EJET. Nous débutons ce chapitre en présentant plus en détail<sup>14</sup> cette enquête, qui constituera notre unique base de données.

### **3.1 Présentation de l'enquête utilisée**

L'EJET a été mise sur pied en 2000 par Statistique Canada. Comme les END au niveau fédéral et les enquêtes Relance au niveau provincial, l'EJET est une enquête sur

---

<sup>14</sup> Nous l'avons brièvement présentée dans la partie traitant des statistiques sur les jeunes québécois et le travail (voir p. 25)

les jeunes et le travail qui recueille des informations sur leurs expériences scolaires et leurs expériences sur le marché du travail; mais sur plusieurs modalités, l'EJET est très différente des deux autres séries d'enquêtes citées. C'est un dispositif statistique nouveau: celui de la transition (Moulin, 2010). L'enquête vise à examiner les transitions vécues par les jeunes entre leurs parcours scolaires et leurs parcours en emploi, et également de mettre celles-ci en parallèle avec les autres transitions majeures vécues à cet âge de la vie.

L'EJET se démarque donc des enquêtes traditionnelles sur les jeunes et le travail par son caractère longitudinal. Les répondants sont suivis et sondés tous les deux ans depuis la première prise de données. On identifie ainsi le cycle 1 de l'enquête en 2000, le cycle 2 en 2002, le cycle 3 en 2004 et ainsi de suite. Chaque fois, les participants sont appelés à répondre sensiblement aux mêmes questions rétrospectives portant sur leur situation lors des deux années qui viennent de s'écouler. Cela permet de suivre l'évolution dans le temps de multiples variables sur l'emploi des jeunes, leur situation familiale ou matrimoniale, leur statut scolaire, leur santé, etc. Aucune des parties de l'enquête ne fait appel à quelques registres que ce soit; toutes les valeurs de la base de données, à l'exception de quelques variables descriptives au premier passage de l'enquête, sont auto-déclarées des répondants.

Une autre caractéristique à noter de l'EJET qui fait qu'elle se démarque des autres grandes enquêtes sur le travail des jeunes québécois et canadiens a trait à la population sélectionnée. Contrairement aux END ou aux enquêtes Relance, qui restreignent leurs populations aux seuls diplômés de certains niveaux d'enseignement, l'EJET base sa sélection en utilisant l'âge comme critère central et quasi unique.

Comme nous l'avons déjà mentionné, deux cohortes ont ainsi été sélectionnées, respectivement âgées de 15 ans (cohorte A) et de 18 à 20 ans (cohorte B) au moment du début de l'enquête.

Outre quelques exclusions mineures touchant les deux cohortes, ayant trait surtout aux réserves indiennes, aux populations nordiques et aux forces armées, une restriction plus importante concerne la cohorte A : la sélection ne s'est faite que parmi les jeunes qui fréquentaient un établissement scolaire au moment de la prise de données pour le premier cycle. Une certaine proportion du bassin de décrocheurs y a donc probablement été exclue. Cependant, pour notre recherche, la cohorte A demeure beaucoup plus intéressante, car les répondants étaient de 3 à 5 ans plus jeunes que ceux de la cohorte B lorsqu'on a commencé à suivre leurs parcours, et aussi parce qu'un questionnaire a été rempli par les parents de ces jeunes lors du premier cycle. Conséquemment, des informations ayant trait à l'origine sociale et aux emplois dès la sortie du système scolaire ne sont disponibles que pour la cohorte A. De plus, le nombre d'individus correspondant à l'étiquette de décrocheurs, bien qu'il soit plus élevé pour la cohorte B que pour la cohorte A au début de l'enquête, est pratiquement équivalent dans les données du dernier cycle disponible, soit le cycle 5. En fait, le nombre de décrocheurs dans les cas étant toujours disponibles devient très faible au cycle 5, pour une cohorte comme pour l'autre. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce constat dans la partie traitant des limites du présent travail.

### **3.1.1 Sélection de l'échantillon**

La population de la cohorte A constitue d'abord une sélection d'écoles. 1200 écoles, réparties dans les dix provinces canadiennes, ont ainsi été sélectionnées. Les écoles des réserves indiennes et les écoles spéciales, comme par exemple les écoles à domicile ou les écoles pour étudiants ayant des besoins spéciaux, ont été exclues d'emblée. C'est à l'intérieur de ces 1200 écoles que les répondants ont été sélectionnés parmi ceux qui correspondaient au critère d'âge, soit précisément ceux étant nés en l'an 1984. De cette façon, 30 000 étudiants ont été sélectionnés pour le cycle 1 de l'enquête. Presque la totalité des 30 000 cas, soit 29 687, se retrouvent dans la base de données. Ce taux avoisinant les 100% s'explique facilement par le fait que le questionnaire ait été administré en tant qu'activité obligatoire dans le cadre scolaire au même titre que l'enquête PISA<sup>15</sup>, qui a été remplie par les mêmes individus.

Cependant, la situation est différente aux cycles suivants, alors que les jeunes ont été recontactés par téléphone. Le nombre de cas disponibles dans la base de données chute ainsi d'un cycle à l'autre, si bien que dans le cycle 5, il ne reste que 14 751 répondants, dont 2506 au Québec. Il aurait été tentant pour nous de nous contenter d'utiliser les données seulement jusqu'au cycle 3 ou 4 afin de nous donner un échantillon qui soit plus grand, mais d'autres raisons plus importantes rendaient l'utilisation du cycle 5 incontournable.

D'abord, les jeunes n'étaient âgés que de 19 ans au cycle 3 et de 21 ans au cycle 4 et les définitions québécoises et canadiennes identifient les décrocheurs

---

<sup>15</sup> PISA (Programme for International Student Assessment) est une enquête internationale de l'OCDE menée auprès des jeunes de 15 ans qui vise à faire le compte rendu des savoirs acquis à l'issue de la scolarité obligatoire.



respectivement à un âge de 20 ans ou plus et à un âge se situant entre 20 et 24 ans. Puisque nous nous intéressons aux décrocheurs au sens de ces définitions, nos décrocheurs devaient correspondre à celles-ci. Ensuite, comme certains auteurs ont suggéré que l'expérience de travail est une variable déterminante à l'embauche (Vultur, 2007), il s'avère intéressant pour nous d'analyser la situation de jeunes ayant quitté les études et possiblement acquis une certaine expérience sur le marché du travail depuis au moins une ou quelques années. De plus, dans les études récentes produites à partir des données de cette enquête (Lambert & al., 2004; Shaienks & Gluszynski, 2007), parmi les non-diplômés, sont classés comme décrocheurs seulement ceux qui ne suivent aucun programme de formation. Nous avons donc considéré important d'inclure cette dimension dans la définition de notre population.

En somme, une partie de notre échantillon devait être constituée de jeunes Québécois de la cohorte A ayant répondu aux cinq premiers cycles, n'ayant pas obtenu de DES et n'ayant pas entrepris d'autres formations, autres que celles organisées par leur employeur<sup>16</sup>, et ce au cours des trois dernières années, soit depuis qu'ils ont atteint la vingtaine. À peine un peu plus de 100 jeunes correspondaient à cette définition, ce qui causait évidemment problème. En plus de cela, une proportion de ceux-ci s'avéra inutilisable dans notre analyse en raison de données manquantes trop nombreuses sur les variables utilisées. Comme nous allons le voir, une partie de nos variables concerne la situation en emploi, et même après l'identification des cas d'enchaînements valides, plusieurs cas montraient manquants ou "non-déclaré" sur la quasi-totalité de ces variables. Notre deuxième groupe de variables concerne les facteurs pouvant influencer

---

<sup>16</sup> Spécification dans la question vérifiant la fréquentation scolaire dans la dernière année.

la situation en emploi, et parmi celles-ci, quelques unes sont issues du questionnaire rempli par un parent ou un tuteur lors du premier passage de l'enquête. Bien que ce dernier fût administré de manière obligatoire, dans plusieurs cas, ce questionnaire n'a visiblement pas été rempli.

Tout cela signifie que, parmi les 4122 Québécois faisant originalement partie de l'enquête, et des 2507 ayant répondu aux cinq cycles, en excluant ceux dont le profil était parsemé de données manquantes, seulement 79 jeunes correspondaient aux définitions conventionnelles de décrocheur ; on est loin des 30 pour cent qu'on aurait pu penser trouver si on se fie aux chiffres énoncés par le ministère québécois de l'Éducation (dans Ménard, 2009). Comme nous avons commencé à l'exposer, il s'agit d'une limite liée à l'enquête : la participation n'y est pas obligatoire (à l'exception du premier cycle), et on a déjà constaté par le passé que les non-diplômés sont plus susceptibles que le reste de la population de cesser volontairement d'être suivis (Ducharme, 2003).

Mais nous n'espérons pas nécessairement nous en remettre aux seuls décrocheurs québécois pour tester l'insertion des jeunes décrocheurs. Nous nous sommes aussi intéressé à la possibilité de s'insérer sur le marché du travail sans DES des décrocheurs de l'ensemble du Canada. Pour cela, il suffisait simplement de les placer sous différentes modalités dans la variable de niveau d'étude que nous avons créée, puisque nous voulions tout de même relativiser la situation des jeunes Québécois par rapport à celle des jeunes des autres provinces canadiennes.

Cette variable sur le niveau d'étude se trouve à être la variable ayant servi à définir notre population. Celle-ci contenait deux autres modalités, correspondant aux groupes de jeunes ayant obtenu leur DES, qui ont permis d'introduire une comparaison avec les deux premiers groupes sans DES. Pour s'assurer un certain contrôle de cette variable de base dans notre analyse et pour rendre plus fiable la comparaison entre les quatre groupes, ceux-ci avaient tous en commun, en plus de leur âge, leur absence du système scolaire au cours des trois années précédant le dernier passage de l'enquête. Le temps et les expériences de travail qui auraient pu contribuer à façonner leurs processus d'insertion respectifs se trouvaient ainsi minimalement contrôlés.

Suivant ces considérations et compte tenu des cas que nous avons éliminés pour des raisons que nous vous justifierons davantage un peu plus loin, puisque ces raisons et leurs justifications nécessitent au préalable la présentation des méthodes et des variables utilisées, voilà de quoi était constitué l'échantillon ayant servi pour notre première analyse :

**Tableau 1:** Effectifs de la variable décrivant l'échantillon pour la première partie des analyses

Niveau de diplôme	Fréquence	Pourcentage
Décrocheur Québec	79	3,52
Diplômé Québec	272	12,10
Décrocheur reste du Canada	262	11,66
Diplômé reste du Canada	1 634	72,72
Total	2 247	100

Comme nous l'avons laissé savoir, le nombre de décrocheurs québécois est relativement faible, mais il est tout de même suffisant pour le genre d'analyses que nous avons menées. Nous vous présentons d'ailleurs ce choix de méthode avant d'entrer dans la description de l'ensemble des variables.

### **3.2 Choix de la méthode d'analyse**

Le centre de notre intérêt vis-à-vis notre échantillon de jeunes faiblement scolarisés, nous le répétons encore une fois, se situait au niveau de leur insertion sur le marché du travail. À la lumière de ce que nous avons exposé auparavant dans ce travail, l'insertion professionnelle, peu importe les questions qui ont pu figurer dans l'enquête utilisée, ne pouvait être réduite d'emblée à une seule variable qui aurait agi comme variable dépendante unique dans une analyse. Nous voulions définir l'insertion en utilisant un ensemble de plusieurs variables de différentes natures liées à l'emploi, et analyser la relation de cet ensemble de variables avec un autre ensemble constitué de variables pouvant être susceptibles d'influencer l'insertion. Par déduction, l'analyse de correspondances multiples (ACM) s'imposait comme une première méthode à utiliser.

#### **3.2.1 L'analyse de correspondances multiples (ACM)**

L'ACM est une des variantes de l'analyse factorielle qui est surtout utilisée pour des variables de types nominal et ordinal. Tel que suggéré dans le paragraphe

précédent, dans une ACM, on cherche de l'information sur la relation qu'il peut y avoir entre deux ensembles de variables en définissant un "plan" factoriel. Le premier groupe de variables définit l'espace du plan factoriel; ce sont les variables dites actives. Plus précisément, les modalités des variables actives décrivent des axes, ou facteurs, structurant le plan. Les modalités des variables du deuxième groupe, variables dites illustratives, sont projetées sur le plan en fonction de leur relation avec les modalités des variables actives définissant le plan. Ce sont donc vraiment les modalités qui sont liées l'une à l'autre dans ce plan, faisant ressortir différents profils de réponses ou de répondants.

Les résultats de l'ACM peuvent être interprétés à l'aide de multiples mesures qui lui sont particulières. On pense entre autre aux taux d'inertie, ou valeurs propres, aux contributions des modalités et aux valeurs-test.

Les valeurs propres mesurent la part de la variance totale, ou taux d'inertie, qui est mise en évidence par chacun des axes décrits par les modalités des variables actives. Le premier axe montre la valeur propre la plus élevée, et chaque axe suivant montre une valeur propre inférieure au précédent. Les deux ou trois premiers axes seulement sont généralement retenus pour interpréter les résultats, selon l'importance relative de leurs taux d'inertie respectifs par rapports aux autres axes.

Si la valeur propre représente la portion de la variance totale expliquée par un axe, la contribution d'une modalité d'une variable active indique la part selon laquelle elle contribue à la variance expliquée par cet axe. Là encore, l'importance des contributions des modalités est déterminée en les comparant à celles des autres

modalités. Chaque axe, ou facteur, peut ainsi être décrit par les modalités qui y contribuent le plus.

Finalement, les valeurs-test indiquent la significativité de la position d'une modalité par rapport à un axe (Lebard, Morineau & Piron, 2000, p. 124), ou la force de la relation qu'entretient cette modalité avec les principales modalités contribuant à décrire l'axe en question. « On considère généralement comme occupant une position "significative", les modalités dont les valeurs-test sont supérieures à 2 en valeur absolue » (*Ibid*). C'est en considérant les valeurs-tests significatives des modalités correspondantes que chacun des facteurs est éventuellement interprété. Les valeurs-test des variables actives et des variables illustratives sont considérées. À noter également que les valeurs-test significatives pour les deux extrémités –positives et négatives- sont produites par l'ACM; l'interprétation d'un axe consiste donc souvent à opposer les profils de répondants se rapprochant de chacune de ses extrémités, permettant du même coup d'établir certains profils "types".

Dans le plan factoriel que nous avons produit, les variables actives sont celles concernant la situation sur le marché du travail, tandis que les variables illustratives sont celles constituant des facteurs pouvant influencer l'insertion sur le marché du travail, parmi lesquelles figure la variable sur le niveau de diplômes ayant servi à définir notre population.

### **3.2.2 Les variables actives**

Les variables liées à la situation en emploi que nous avons introduites dans notre modèle factoriel sont toutes des variables nominales ou ordinales. Au-delà de cette classification, elles peuvent être regroupées en trois types : il y a des variables objectives et, par rapport à ce qui a été dit dans les parties précédentes, il était important pour nous d'introduire quelques variables subjectives et quelques variables longitudinales.

Les variables objectives, quoique, rappelons-le, toutes auto-déclarées, constituent des caractéristiques de la situation pour lesquelles la valeur n'est pas sujette à variation liée aux croyances ou aux sentiments des répondants. Elles concernent le salaire et les revenus, les statuts d'emploi et de travailleur et le recours à l'assurance emploi. Nous avons décidé de ne pas inclure de variable sur le recours à l'assistance sociale puisque, contrairement aux autres variables liées à la situation en emploi, le lien entre l'obtention du DES et le recours à ce genre de mesure de remplacement du revenu a déjà été clairement démontré (Gouvernement du Canada, 1993).

Les variables subjectives sont simplement celles liées à la satisfaction de la situation vécue sur le marché du travail. Une réfère à la satisfaction générale et l'autre réfère à la satisfaction du revenu.

Pour ces deux premiers types de variables actives, nous voulions nous référer au dernier point temporel du cycle 5 disponible pour recueillir nos données, soit le mois de décembre 2007. Pour une des variables utilisées, cela était fort simple puisqu'elle

constituait une variable unique référant à la situation lors du dernier mois avant l'interview ou, dans le cas de la variable sur le revenu annuel, à l'année qui venait de passer. Cependant, plusieurs des variables sur l'emploi ont été créées à partir de questions ayant été posées pour chacun des emplois que les répondants ont pu occupés pendant les deux années précédant l'interview, jusqu'à concurrence de sept emplois. Dans ces cas, nous pouvions retracer l'information correspondant au dernier emploi occupé à l'aide d'une variable faite à partir d'une question sur le nombre d'emplois que le répondant avait occupés pendant le cycle. Ainsi, pour les variables qui nous intéressaient, parmi celles qui avaient la particularité d'avoir été posées pour chaque emploi, nous avons créé de nouvelles variables composées uniquement de l'information sur le dernier emploi occupé en utilisant la variable sur le nombre d'emploi durant le cycle.

Dans cette opérationnalisation, il nous aurait aussi été possible de ne retenir que l'information de ceux pour lesquels ce dernier emploi était toujours en cours au mois de décembre 2007. Toutefois, cela impliquait d'ajouter la modalité "sans emploi à la fin du cycle" à toutes les variables ayant cette particularité, ce qui aurait biaisé la description du plan factoriel, puisque la présence de la même modalité sur plusieurs variables aurait nécessairement créé des correspondances parfaites, sans oublier que cette modalité était déjà présente sur une des variables longitudinales qui référant, sans autres possibilités temporelles, à la situation lors du dernier mois du cycle. De plus, nous ne voulions pas perdre l'information liée à l'emploi de ceux qui avait déclaré ne pas être en emploi au dernier mois des deux années couvertes par le cycle. Suivant ces considérations, pour l'ensemble des variables ayant cette particularité, nous avons



retenu l'information liée au dernier emploi occupé durant ces deux années, même si celui-ci ne l'était plus au dernier mois du cycle.

Cependant, un problème similaire demeurait dans le cas des répondants n'ayant occupé aucun emploi; une modalité identique indiquant "sans emploi durant tout le cycle" se serait retrouvée sur la majorité des variables actives décrivant le plan factoriel. Pour ces cas, représentant 111 individus, nous nous sommes donc vus obligés de les retirer pour réaliser l'ACM. Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls cas que nous avons exclus pour la bonne marche de l'analyse. Pour le moment, nous poursuivons dans la description des variables utilisées, mais nous reviendrons ensuite donner plus de détail sur le triage que nous avons été obligés d'opérer sur les 2 739 cas que comptait notre échantillon au départ.

Nos variables actives étaient finalement composées d'un troisième type de variables: celles ayant une dimension longitudinale. Ces variables reprenaient des valeurs d'autres variables actives en y ajoutant une référence à un autre point temporel. Les modalités des ces variables correspondaient ainsi à la variation de la situation depuis le dernier emploi, la dernière année ou le dernier mois du cycle précédent, selon le cas.

Dans le tableau qui suit, nous présentons, pour nos trois groupes de variables actives, chacune des variables et leurs modalités respectives, ainsi que les détails sur les opérationnalisations que leur construction a nécessitées.

**Tableau 2: Variables actives**

<b>Nom de la variable</b>	<b>Description et détails sur l'opérationnalisation</b>	<b>Modalités</b>
<b>Temps de travail à la fin du cycle 5</b>	Variable ordinale identifiant le statut temps plein/temps partiel en emploi du répondant parmi l'ensemble des emplois qu'il avait en décembre 2007.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps plein</li> <li>- Temps partiel</li> <li>- Sans emploi à la fin du cycle</li> </ul>
<b>Cumul d'emploi lors du dernier mois travaillé</b>	Variable nominale construite en utilisant une variable identifiant le nombre d'emplois occupés par les répondants pour chaque mois. Nous avons utilisé le dernier mois lors duquel au moins un emploi avait été déclaré. Les réponses supérieures à 1 ont été regroupées sous la modalité "Cumul d'emplois".	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cumul d'emplois</li> <li>- Un seul emploi</li> </ul>
<b>Statut du dernier emploi</b>	Variable ordinale construite en utilisant une séquence de recodage logique. Nous avons utilisé une variable de revenu provenant de travail autonome pour identifier et classer ceux ayant déclaré des revenus provenant de cette source. Pour identifier les salariés temporaires, nous nous sommes référés à une modalité d'une variable créée à partir de la question suivante : « Au moment où vous avez commencé à travailler à cet emploi, est-ce que votre employeur vous a indiqué que votre emploi se terminerait à un moment précis, par exemple, après une période de six mois ? ». Les autres ont été classés par défaut comme permanents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonome</li> <li>- Salarié permanent</li> <li>- Salarié temporaire</li> </ul>

**Tableau 2 (suite)**

<b>Revenu horaire en catégories du dernier emploi occupé au cycle 5</b>	Variable ordinale construite à partir d'une variable continue contenant le revenu horaire déclaré par chaque répondant lorsqu'il a travaillé à l'emploi correspondant pour la dernière fois.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 10\$</li> <li>- De 10 à moins de 15\$</li> <li>- De 15 à moins de 20\$</li> <li>- 20\$ et plus</li> </ul>
<b>Revenu total en catégories pour l'année 2007</b>	Variable ordinale construite à partir d'une variable continue contenant le revenu total pour l'année 2007 avant impôts et déductions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 20 000\$</li> <li>- De 20 000 à moins de 30 000\$</li> <li>- De 30 000 à moins de 50 000\$</li> <li>- 50 000\$ et plus</li> </ul>
<b>Répondant a reçu de l'assurance emploi dans la dernière année</b>	Variable nominale dichotomique construite à partir d'une variable liée à une question dans laquelle on demandait au répondant le montant reçu en assurance emploi lors de la dernière année du cycle. Les réponses supérieures à 0 ont été regroupées sous la modalité "A reçu de l'assurance emploi".	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A reçu de l'assurance emploi</li> <li>- N'a pas reçu d'assurance emploi</li> </ul>
<b>Satisfaction générale du dernier emploi occupé au cycle 5</b>	Variable ordinale construite en utilisant une variable créée à partir de la question suivante : « En considérant tous les aspects de cet emploi, quel était votre degré de satisfaction envers votre emploi ? Étiez-vous... ? ». Les catégories "insatisfait" et "très insatisfait" ont été fusionnées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très satisfait</li> <li>- Satisfait</li> <li>- Insatisfait</li> </ul>

**Tableau 2 (suite et fin)**

<b>Satisfaction du revenu du dernier emploi occupé au cycle 5</b>	Variable ordinale construite en utilisant une variable créée à partir de la question suivante : « Compte tenu des fonctions et responsabilités liées à cet emploi, quel était votre degré de satisfaction à l'égard de votre revenu? Diriez-vous que vous étiez...? ». Les catégories "insatisfait du revenu" et "très insatisfait du revenu" ont été fusionnées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très satisfait du revenu</li> <li>- Satisfait du revenu</li> <li>- Insatisfait du revenu</li> </ul>
<b>Variation du niveau de satisfaction générale en emploi du cycle 4 au cycle 5</b>	Variable ordinale construite comme indicateur de changement vers le haut ou vers le bas dans les modalités des variables de satisfaction générale du dernier emploi (nous avons au départ créé une variable pour le cycle 4 selon la même opérationnalisation que celle pour le cycle 5).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus satisfait</li> <li>- Aussi Satisfait</li> <li>- Moins satisfait</li> </ul>
<b>Variation du revenu annuel du cycle 4 au cycle 5</b>	Variable ordinale construite comme indicateur de changement vers le haut ou vers le bas dans les modalités des variables de revenu annuel (nous avons au départ créé une variable pour le cycle 4 selon la même opérationnalisation et comprenant les mêmes catégories de revenu que celle pour le cycle 5).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus 2 ou 3 catégories de revenu annuel</li> <li>- Plus 1 catégorie de revenu annuel</li> <li>- Aucun changement de catégorie de revenu annuel</li> <li>- Moins 1 catégorie de revenu annuel</li> <li>- Moins 2 ou 3 catégories de revenu annuel</li> </ul>
<b>Variation de la situation en emploi du cycle 4 au cycle 5</b>	Variable nominale construite à l'aide de deux variables indiquant respectivement si le répondant occupait au moins un emploi au mois de décembre 2005 et au même mois en 2007.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi/emploi</li> <li>- Emploi/sans emploi</li> <li>- Sans emploi/emploi</li> <li>- Sans emploi/sans emploi</li> </ul>

### **3.2.3 Les variables illustratives**

Incluant la variable ayant servi à définir notre échantillon par le niveau de diplôme, nous avons introduit au total 12 variables illustratives dans notre plan factoriel. Nous voulions que notre analyse contienne des variables touchant à la majorité des facteurs suggérés par les auteurs cités comme pouvant avoir une influence sur ou être en interaction avec le processus d'insertion professionnelle. Ainsi, certaines variables sont liées à l'origine sociale, d'autres aux compétences personnelles, d'autres au statut relationnel, une est liée à la parentalité et une autre est liée à l'influence des réseaux sociaux et familiaux. Il était aussi intéressant d'introduire une variable identifiant le sexe des répondants.

D'ailleurs, avant d'explicitier davantage la composition des variables illustratives, voici les effectifs rattachés à la variable de sexe ainsi que de deux autres variables illustratives que nous avons prises telles quelles dans la base de données de l'EJET et qui permettent de se faire une meilleure idée de la composition de l'échantillon.

**Tableau 3:** Effectifs de la variable "Sexe"

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Homme	1 387	61,73
Femme	860	38,27
Total	2 247	100

On remarque dans le tableau 3 que les hommes sont surreprésentés dans notre échantillon, comme c'est le cas dans la population lorsque l'on considère les décrocheurs et les faiblement scolarisés (Ménard, 2009).

**Tableau 4:** Effectifs de la variable "Type de région habitée à 15 ans"

Type de région	Fréquence	Pourcentage
Urbaine	1 282	57,05
Rurale	965	42,95
Total	2 247	100

La variable "Type de région habitée à 15 ans" est issue des données compilées au premier passage de l'enquête. Elle n'a pas été construite depuis des déclarations des répondants, mais plutôt selon une classification de Statistique Canada des écoles ayant été choisies pour participer à l'enquête. C'est une des quatre variables liées à l'origine sociale que nous avons incluses dans le modèle factoriel. Les trois autres proviennent du questionnaire rempli par un parent ou tuteur du répondant. Une de celles-ci a trait à la détention d'un DES par le parent.

**Tableau 5:** Effectifs de la variable "Parent répondant a obtenu son DES"

Parent a obtenu son DES	Fréquence	Pourcentage
Oui DES	1 601	71,25
Non DES	646	28,75
Total	2 247	100

Dans le cas de la variable “Parent répondant a obtenu son DES“, nous n’avons retenu que l’information concernant le parent répondant<sup>17</sup>, tel que le nom l’indique. Une variable impliquant les deux aurait été plutôt confuse, puisque tous les parents répondants n’avaient pas nécessairement un(e) conjoint(e) et que deux parents ne possèdent pas toujours le même niveau d’éducation.

Cette contrainte n’était cependant pas présente pour les deux autres variables construites à partir de variables issues du questionnaire administré aux parents; celles-ci concernaient le ménage entier.

**Tableau 6:** Variables illustratives liées à l’origine sociale

<b>Nom de la variable</b>	<b>Description et détails sur l’opérationnalisation</b>	<b>Modalités</b>
<b>Revenu combiné des parents à 15 ans</b>	Variable ordinale construite à partir d’une variable continue contenant le revenu total combiné du parent répondant et de son/sa conjoint(e) pour l’année 1999 avant impôts et déductions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 40 000\$</li> <li>- De 40 000 à moins de 60 000\$</li> <li>- De 60 000 à moins de 90 000\$</li> <li>- 90 000 et plus</li> </ul>

<sup>17</sup> Dans le questionnaire administré aux parents, le parent répondant devait, pour plusieurs questions, répondre une deuxième fois pour donner l’information concernant son/sa conjoint(e).

**Tableau 6** (suite)

<b>Situation du ménage à 15 ans</b>	Variable nominale dichotomique construite en utilisant une variable sur la situation du ménage au moment du cycle 1 contenant plus d'une dizaine de catégories. La catégorie d'intérêt a été conservée tandis que le reste des catégories ont été regroupées sous "autre".	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux parents biologiques</li> <li>- Autre</li> </ul>
-------------------------------------	--	---

Deux variables liées aux compétences personnelles ont été introduites; une basée sur des variables auto-déclarées et une autre basée sur une évaluation plus objective issue de l'enquête Pisa.

**Tableau 7:** Variables illustratives liées aux compétences personnelles

<b>Nom de la variable</b>	<b>Description et détails sur l'opérationnalisation</b>	<b>Modalités</b>
<b>Compétences subjectives globales</b>	Variable ordinale construite en additionnant les scores de quatre variables concernant respectivement les capacités de résolution de problème, les compétences en écriture, les compétences de communication orale et la capacité à travailler avec un ordinateur, qui ont été créées à partir de la question suivante : «À quel niveau évalueriez-vous ...votre capacité à ...?». On obtenait un score de 1 à 4 pour chaque variable ; notre variable recodée regroupe les scores globaux de 8 et moins, de 9 à 11 et de 12 et plus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles</li> <li>- Bonnes</li> <li>- Excellentes</li> </ul>



**Tableau 7 (suite)**

<b>Compétences Pisa en lecture</b>	Variable ordinale créée à partir d'une variable de l'enquête Pisa estimant les compétences en lecture. La variable originale prend des valeurs entre 0 et 900; nous l'avons recodée selon une échelle suggérée par Pisa : niveau 1 = [0; 407,47[, niveau 2 = [407,47; 480,18[, niveau 3 = [480,18; 552,89[, niveau 4 = [552,89; 625,61], niveau 5 = [625,61 et +].	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau 1</li> <li>- Niveau 2</li> <li>- Niveau 3</li> <li>- Niveau 4</li> <li>- Niveau 5</li> </ul>
------------------------------------	--	--

Ensuite, il était incontournable d'inclure au moins une variable sur le statut marital ou relationnel. En fait, nous en avons inclus deux : une sur le statut relationnel à la fin du cycle 5 et une à caractère longitudinal montrant l'évolution de ce statut depuis le dernier point temporel du cycle précédent, pouvant peut-être faire ressortir l'influence de la fin ou de la formation d'une union.

**Tableau 8: Variables illustratives liées au statut relationnel**

<b>Nom de la variable</b>	<b>Description et détails sur l'opérationnalisation</b>	<b>Modalités</b>
<b>Statut relationnel à la fin du cycle 5</b>	Variable nominale dichotomique construite en utilisant une variable créée à partir de la question suivante : «Quel est votre état matrimonial actuel? Êtes-vous ...». Les catégories "célibataire, jamais marié", "veuf", "séparé" et "divorcé" ont été regroupées sous "célibataire" et les catégories "marié" et "en union libre" ont été regroupées sous "en couple".	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Célibataire</li> <li>- En couple</li> </ul>

**Tableau 8 (suite)**

<b>Variation du statut relationnel du cycle 4 au cycle 5</b>	Variable nominale construite comme indicateur de changement dans les modalités des variables de statut relationnel (nous avons au départ créé une variable pour le cycle 4 selon la même opérationnalisation que celle pour le cycle 5).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De célibat à couple</li> <li>- Couple stable</li> <li>- Célibat stable</li> <li>- De couple à célibat</li> </ul>
--	--	---

Nous nous devons également d'inclure une variable contenant l'information sur la présence d'enfants, qui était susceptible d'avoir un impact majeur sur les parcours en emploi.

**Tableau 9: Variable illustrative liée à la présence d'enfants**

<b>Nom de la variable</b>	<b>Description et détails sur l'opérationnalisation</b>	<b>Modalités</b>
<b>Enfant(s) à charge</b>	Variable ordinale construite en utilisant une variable contenant l'information sur le nombre d'enfants à charge des répondants. Les réponses supérieures à un ont été regroupées sous la catégorie "deux enfants ou plus" vu leur nombre marginal.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun enfant</li> <li>- Un enfant</li> <li>- Deux enfants ou plus</li> </ul>

Finalement, nous avons également pu construire une variable contenant une certaine information quand à l'influence des réseaux sociaux et familiaux dans l'insertion en emploi. Cette variable était liée au dernier emploi occupé, et celle-ci comprenait

conséquemment les mêmes particularités que les variables actives du même genre, que nous ne répéterons pas ici<sup>18</sup>.

**Tableau 10:** Variable illustrative liée à l'influence des réseaux sociaux

Nom de la variable	Description et détails sur l'opérationnalisation	Modalités
<b>A trouvé le dernier emploi occupé au cycle 5 grâce à des amis/parents</b>	Variable nominale dichotomique construite en utilisant une variable créée à partir de la question suivante : « Lorsque vous avez commencé à travailler pour la première fois pour (nom de l'employeur) en (année), de quelle manière avez-vous trouvé cet emploi? ». La catégorie d'intérêt "grâce à des amis/parents" a été conservée tandis que le reste des catégories ont été regroupées sous "par d'autres moyens".	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grâce à amis/parents</li> <li>- Par d'autres moyens</li> </ul>

C'était donc parmi ces variables illustratives que nous espérions pouvoir en ressortir qui permettent de relativiser l'influence du DES dans l'insertion professionnelle. Ce n'est toutefois pas via l'ACM que nous espérions répondre à cet objectif. L'ACM devait nous permettre de faire ressortir les modalités des variables actives selon lesquelles la répartition des jeunes était des plus hétérogènes. Nous opérerions ensuite d'autres analyses dans le but de vérifier l'importance des liens qu'elles entretiennent

<sup>18</sup> Vous référer aux pages 60 et 61.

avec les variables illustratives; ce sont en l'occurrence des modèles de régression logistique qui allaient être utilisés.

### **3.2.4 La régression logistique**

Un peu comme les tests de khi-deux, la régression logistique indique si les liens entre une variable dépendante –dans notre cas la variable que nous aurons construite suite à l'ACM- et des variables indépendantes –les variables illustratives dans l'ACM- sont significatifs selon des seuils de 5, 1 ou 0,1%. Elle permet toutefois de faire ressortir deux éléments de plus.

Premièrement, la régression logistique produit des ratios de risques relatifs qui constituent des mesures de la force des liens entre les variables indépendantes et la variable dépendante. En fait, c'est la force des liens entre les catégories des variables d'intérêt que ces ratios permettent d'exprimer. Elle est exprimée en termes de  $x$  fois plus de chances ou  $x\%$  plus de chances de se retrouver dans la catégorie  $y_2$  de la variable dépendante par rapport à la catégorie  $y_1$  lorsque l'on appartient à la catégorie  $z_2$  d'une variable indépendante plutôt qu'à la catégorie  $z_1$  de la même variable. Il faut donc comprendre que les risques sont toujours mis en relation avec une catégorie de référence prédéterminée de la variable dépendante ( $y_1$ ) et également avec une catégorie de référence de la variable indépendante ( $z_1$ ). Par exemple, neuf ratios de risques relatifs seraient produits pour expliquer le lien entre une variable dépendante et une variable indépendante à quatre catégories chacune.

Deuxièmement, dans une régression logistique multivariée, l'intégration simultanée des variables indépendantes dans le modèle permet de contrôler leurs effets respectifs sur la force des liens entre la variable dépendante et les autres variables indépendantes dans le modèle. On distingue ainsi les effets bruts –les ratios de risques relatifs pour les variables indépendantes considérées singulièrement- et les effets nets – les ratios de risques relatifs pour les variables indépendantes, une fois l'effet des autres variables indépendantes du modèle contrôlé-. Dans le cas de notre recherche, cela correspond à faire ressortir l'effet de la variable de niveau de diplôme sur l'insertion professionnelle en contrôlant les effets de l'ensemble des variables illustratives liées à la géographie, au sexe, au statut relationnel, à la parentalité, à l'origine sociale et aux compétences personnelles.

Avant de passer au chapitre d'analyse et de vous présenter nos résultats, nous avons mentionné auparavant qu'un nombre important de cas avait été exclu de nos modèles, et il importe ici de clarifier les raisons de ces nombreuses exclusions.

### **3.3 Exclusions de l'échantillon**

Tel que présenté dans les pages précédentes, en opérant seulement la sélection par les modalités de la variable illustrative liée au niveau de diplôme, l'échantillon comptait 2 739 jeunes, mais après avoir éliminé tous les cas "non-désirables" pour l'analyse factorielle, il n'en restait que 2 247; 492, soit 17,96% du total, ont été éliminés.

C'est un nombre important oui, mais justifiable selon nous. Les 492 cas que nous avons écartés sont les suivants :

- Ceux qui étaient sans emploi durant les deux ans couverts par le cycle 5.
- Ceux qui montraient manquant sur des variables d'emploi malgré qu'ils aient déclaré au moins un emploi pour le cycle.
- Ceux dont le questionnaire "parent" n'avait pas été rempli.
- Ceux qui montraient manquant sur les variables liées aux compétences personnelles.

Dans tous les cas, c'est le même problème que nous voulions éviter, soit celui que dans l'ACM, une même modalité, par exemple "sans emploi durant tout le cycle" ou "manquante", dans laquelle on retrouverait les mêmes cas, revienne sur plusieurs variables et fasse ainsi paraître des correspondances complètement impertinentes comme importantes dans le modèle. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'ACM cherche des profils de répondants ou de réponses similaires et les fait ressortir comme déterminants dans la définition des axes factoriels ou dans la relation qu'ils entretiennent avec ces axes. C'est pourquoi les cas éliminés, représentant des profils de réponses parfaitement similaires sur des modalités d'enchaînements valides ou simplement comme "manquantes", seraient ressortis du modèle bien davantage que les autres cas dont les réponses étaient réparties plus "normalement" parmi les modalités des différentes variables. Or, nous voulions faire ressortir les modalités déterminantes dans la répartition de l'ensemble des cas et non dans celle d'une parcelle de l'échantillon, comme ça aurait été le cas si nous n'avions pas procédé à cette attrition.

Nous ne pouvons toutefois pas nous contenter de cette justification, puisque les 492 cas concernés auraient pu se trouver systématiquement dans certaines modalités des principales variables décrivant l'échantillon et parmi celles-ci, la variable sur le niveau de diplôme, ce qui aurait introduit un biais important dans notre analyse. Nous nous sommes assurés d'écarter la possibilité d'un tel biais en vérifiant la répartition des cas éliminés.

**Tableau 11:** Effectifs de la variable "Niveau de diplôme" pour les cas éliminés

Niveau de diplôme	Fréquence	Pourcentage
Décrocheur Québec	21	4,27
Diplômé Québec	43	8,74
Décrocheur reste du Canada	72	14,63
Diplômé reste du Canada	356	72,36
Total	492	100

**Tableau 12:** Effectifs de la variable "Sexe" pour les cas éliminés

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Homme	266	54,07
Femme	226	45,93
Total	492	100

On peut remarquer que les cas éliminés sont sensiblement répartis selon les mêmes proportions que l'échantillon utilisé pour l'analyse sur la variable décrivant celui-ci<sup>19</sup>. Certes, une proportion légèrement plus importante de décrocheurs du reste du Canada figure parmi les cas éliminés par rapport aux cas conservés, mais on ne parle que d'une différence de quelques points de pourcentage. Il en va de même au niveau de la répartition selon le sexe; on ne remarque que de faibles différences de points de pourcentage entre l'échantillon et les cas éliminés.

Une partie des cas éliminés méritait d'être considérée à part : ceux ayant été sans emploi pendant tout le cycle 5. Bien qu'il était problématique de les intégrer dans l'ACM, la deuxième phase de nos analyses, les régressions logistiques, nous permettait de les intégrer sans introduire de biais. Les modalités identiques contenant les 111 cas n'ayant pas eu d'emploi pendant tout le cycle 5 ne devaient pas affecter la validité des coefficients trouvés. Nous nous devions de réintroduire cette catégorie de jeunes pour cette partie de l'analyse, d'autant plus que la non-insertion caractérisant les jeunes sans emploi sur une longue durée est un type d'insertion qui devait faire partie de l'étude au même titre que les autres.

Puisque nous devions exclure cette catégorie de l'ACM pour la réintroduire ensuite, nous nous sommes aussi assurés que ces cas qui allaient être réintroduits étaient répartis d'une manière similaire à l'ensemble de l'échantillon sur la variable de niveau de diplôme.

---

<sup>19</sup> Vous référer aux pages 57 et 66 pour visualiser la comparaison.



**Tableau 13:** Effectifs de la variable "Niveau de diplôme" pour les cas sans emploi pendant tout le cycle 5

Niveau de diplôme	Fréquence	Pourcentage
Décrocheurs Québec	8	7,21
Diplômés Québec	8	7,21
Décrocheurs reste du Canada	24	21,62
Diplômés reste du Canada	71	63,96
Total	111	100

Cette vérification nous confirme que l'exclusion opérée dans le but d'améliorer la "qualité" de certaines variables pour les analyses n'a pas changé la composition générale de l'échantillon sur les modalités des principales variables plus descriptives. L'échantillon s'en trouve ainsi quelque peu modifié.

**Tableau 14:** Effectifs de la variable décrivant l'échantillon pour la deuxième partie des analyses

Niveau de diplôme	Fréquence	Pourcentage
Décrocheur Québec	87	3,69
Diplômé Québec	280	11,87
Décrocheur reste du Canada	286	12,13
Diplômé reste du Canada	1 705	72,31
Total	2 358	100

Cette confirmation nous permet maintenant de vous présenter nos principaux résultats obtenus par l'ACM et par les modèles de régression logistique dans le chapitre d'analyses.

## CHAPITRE 4 : ANALYSES

### 4.1 Analyse factorielle

Tel que mentionné dans le chapitre précédent, l'ACM devait nous permettre d'identifier les modalités des variables actives qui représentent le mieux des oppositions entre différents types ou différentes "qualités" d'insertion, et aussi de nous donner un aperçu des variables illustratives les plus liées à cette répartition dans différents types d'insertion.

Dans l'ACM que nous avons réalisée, nous avons retenus deux facteurs –un lié à l'instabilité en emploi et aux faibles revenus et un autre lié à la satisfaction en emploi– sur lesquels nous nous sommes basés pour interpréter nos résultats. Ces deux facteurs expliquent ensemble 20,31% de la variance totale, soit respectivement 11,56% et 8,75%. Nous avons choisi de ne prendre en compte que ces deux axes car il se trouvait une coupure plus nette entre les valeurs propres du deuxième (8,75%) et du troisième axe (6,94%) qu'entre celles du troisième et du quatrième (6,59%).

À noter que nous avons utilisé une variable de poids pour produire tous les modèles présentés dans ce chapitre; les taux réfèrent donc à la population canadienne de jeunes se trouvant à l'intérieur des quatre catégories qui définissent notre échantillon.

#### **4.1.1 Facteur 1 : Instabilité en emploi et faibles revenus**

Le premier axe, soit celui expliquant la plus grande part (11,56%) de la variance totale, peut être interprété comme mettant en évidence les réponses liées à une situation “objectivement” précaire ou désavantageuse sur le marché de l’emploi.

**Tableau 15: Variables actives structurant le facteur 1**

Variable	Modalité	Valeur-test	Contribution
<b>Statut d'emploi à la fin du cycle 5</b>	Sans emploi à la fin du cycle	9,99	17,00
<b>Revenu total en catégories pour l'année 2007</b>	Moins de 20 000\$	9,99	12,50
<b>Variation de la situation en emploi du cycle 4 au cycle 5</b>	Emploi/sans emploi	9,99	11,20
<b>Variation de la situation en emploi du cycle 4 au cycle 5</b>	Sans emploi/sans emploi	9,99	5,80
<b>fbvRevenu horaire en catégorie du dernier emploi occupé</b>	Moins de 10\$	9,99	5,30

C’est ce qu’on peut constater dans le tableau 14, dans lequel on remarque que ce sont les modalités de variables que nous avons déjà décrites auparavant comme objectives qui structurent le facteur 1. Elles réfèrent à une instabilité en emploi ainsi qu’aux tranches de salaire horaires et de revenus annuels les plus faibles. D’autres modalités montraient des valeurs-test significatives pour cet axe, mais nous n’avons retenu que celles dont les contributions se démarquaient nettement du reste.

Les trois catégories référant à une instabilité en emploi figurant parmi les cinq modalités de variables actives contribuant le plus à expliquer la variance du premier axe

regroupent grosso modo les répondants qui ne détenaient pas d'emploi à la fin du cycle cinq. On parle d'instabilité parce qu'on sait que tous les cas présents dans l'analyse, incluant ceux figurant sur les deux modalités introduisant une comparaison avec la situation deux ans plus tôt, ont déclaré au moins un emploi occupé durant au moins un mois des années 2006 et 2007 avant de se retrouver sans emploi au mois de décembre 2007.

**Tableau 16:** Variables illustratives reliées au facteur 1

Variable	Modalité	Valeur-test
<b>Sexe</b>	Femme	5,70
<b>Enfant(s) à charge</b>	Un enfant	4,21
<b>Variation du statut relationnel du cycle 4 au cycle 5</b>	Couple stable	3,23
<b>Enfant(s) à charge</b>	Deux enfants ou plus	2,73
<b>Revenu combiné des parents à 15 ans en catégories</b>	Moins de 40 000\$	2,54
<b>Niveau de diplôme</b>	Décrocheur reste du Canada	2,45
<b>Compétences subjectives globales</b>	Faibles	2,10
<b>Parent répondant a obtenu son DES</b>	Non	2,09
<b>Zone centrale</b>		
<b>Parent répondant a obtenu son DES</b>	Oui	-2,09
<b>Variation du statut relationnel du cycle 4 au cycle 5</b>	De célibat à couple	-2,63
<b>Enfant(s) à charge</b>	Aucun enfant	-5,23
<b>Sexe</b>	Homme	-5,70

Le tableau 16 fait l'inventaire des modalités des variables illustratives ayant montré des valeurs-test significatives pour l'axe 1. Elles sont classées de façon à

imager l'axe et l'opposition entre deux profils de réponses qu'il illustre : les modalités ayant une plus grande relation avec l'instabilité en emploi et les faibles revenus se trouvent à un bout (en haut dans le tableau 16), tandis que celles ayant davantage une relation "inverse" avec ces situations, c'est-à-dire les modalités correspondant le moins souvent aux cas se retrouvant en instabilité en emploi et ayant de faibles revenus se trouvent tout de l'autre côté par rapport au centre (en bas dans le tableau 16).

Les deux modalités montrant les valeurs-test en valeur absolue les plus élevées sont celles de la variable "Sexe", et elles se démarquent nettement du lot. Ce sont ces modalités qui semblent entretenir la relation la plus importante avec l'instabilité en emploi et les faibles revenus, aux côtés de celles liées au fait d'avoir ou non des enfants à charge. Une seule modalité de la variable de niveau de diplôme ressort parmi les autres modalités ayant montré des valeurs-test significatives pour ce premier axe. Des modalités liées à la variation du statut relationnel, à l'origine sociale et aux compétences personnelles sont aussi ressorties.

#### **4.1.2 Facteur 2 : Satisfaction en emploi**

Le deuxième axe, expliquant 8,75% de la variance totale, peut être distingué du premier en ce qu'il met plutôt en évidence les profils de réponse liés à une situation plus "subjectivement" avantageuse sur le marché du travail.

**Tableau 17: Variables actives structurant le facteur 2**

Variable	Modalité	Valeur-test	Contribution
<b>Satisfaction du revenu du dernier emploi occupé</b>	Très satisfait du revenu	9,99	15,50
<b>Satisfaction générale du dernier emploi occupé</b>	Très satisfait	9,99	14,60
<b>Variation du niveau de satisfaction générale en emploi du cycle 4 au cycle 5</b>	Plus satisfait	9,99	10,40

Les modalités des variables liées à la satisfaction en emploi sont effectivement celles dont les contributions au deuxième axe étaient les plus importantes. Quelques autres modalités montraient des valeurs-test significatives pour ce facteur, mais leurs contributions se situaient nettement en deçà des valeurs de contributions des trois modalités affichées dans le tableau 17. La satisfaction en emploi et du revenu en emploi, ainsi que l'augmentation de cette satisfaction depuis le cycle précédent constitue donc les modalités structurant principalement l'axe 2.

**Tableau 18: Variables illustratives reliées au facteur 2**

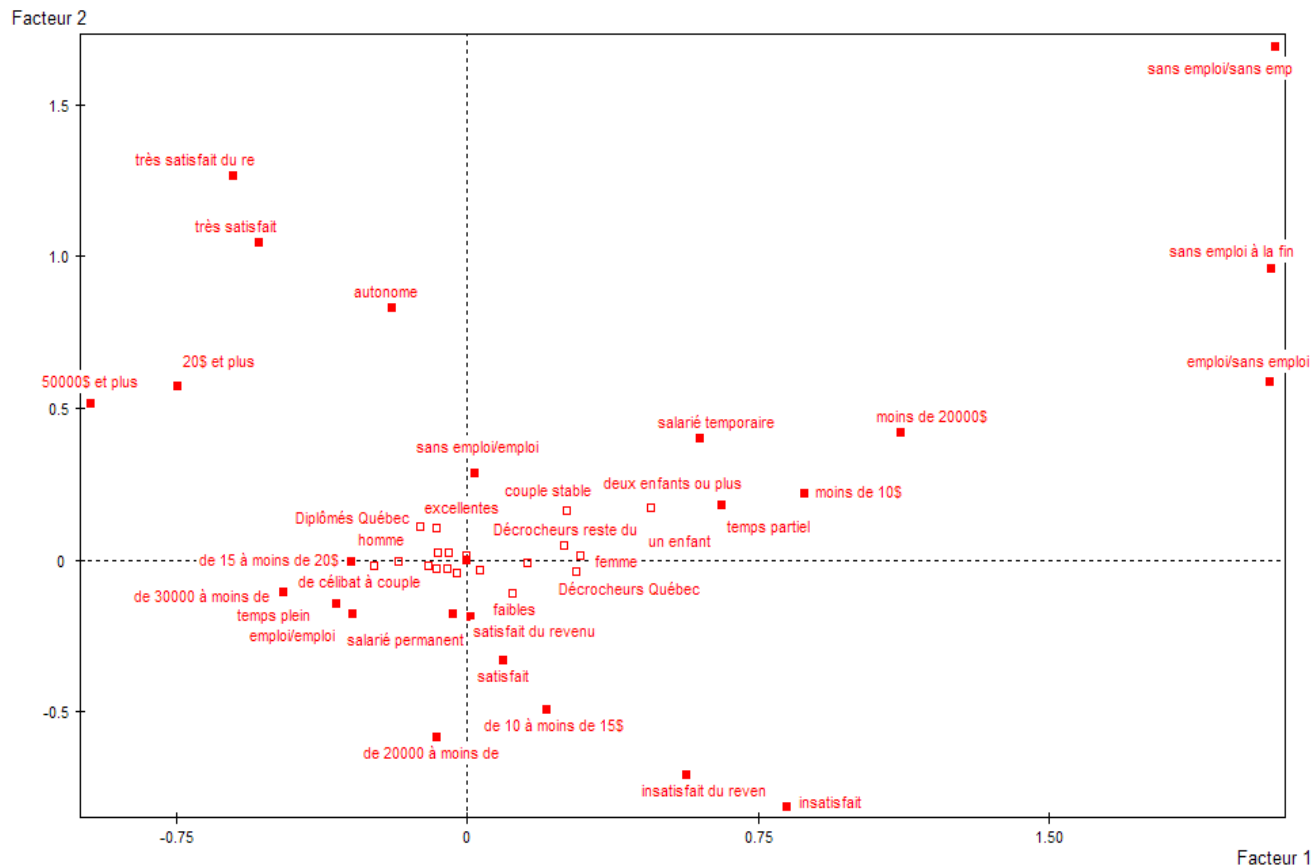
Variable	Modalité	Valeur-test
<b>Variation du statut relationnel du cycle 4 au cycle 5</b>	Couple stable	2,03
<b>Zone centrale</b>		
<b>Compétences subjectives globales</b>	Faibles	-2,00

Contrairement à ce que nous avons observé pour l'axe 1, très peu de modalités de variables illustratives ont montré des valeurs-test significatives pour l'axe 2; seulement deux sont ressorties, parmi lesquelles aucune n'était issue de la variable de niveau de diplôme. La modalité "couple stable" est ressortie comme étant liée à la satisfaction en emploi et des compétences subjectives globalement faibles ont été liées à l'insatisfaction.

Il est intéressant de noter que le fait de rester en couple a été lié à une situation subjectivement satisfaisante en emploi pour cet axe, alors que le premier axe suggérait que cette même modalité pouvait être liée à une situation objectivement désavantageuse, soit à l'instabilité en emploi et aux faibles revenus.

Le plan factoriel incluant les deux premiers axes permet de mettre en évidence visuellement les oppositions décrites par les deux facteurs montrant les taux d'inertie les plus importants.

### 4.1.3 Plan factoriel



Les modalités liées à une instabilité en emploi et à de faibles revenus se trouvent *grosso modo* à droite, et les modalités traduisant une stabilité en emploi se trouvent dans la partie opposée, soit à gauche. De la même façon, les réponses des jeunes plus satisfaits en emploi sont regroupées *grosso modo* en haut et sont opposés aux insatisfaits. Ce sont là les deux axes décrits précédemment par la valeurs-test et par les contributions.

Mais en observant plus en détails la représentation visuelle du plan factoriel, plusieurs modalités de variables actives chevauchent les deux axes, par exemple les



modalités liées aux revenus et aux salaires plus élevés, si bien qu'en considérant les deux axes à la fois, l'espace décrit semble globalement opposer de meilleures conditions d'insertion (à gauche) à de moins bonnes (à droite). Les modalités qui définissent le mieux cette opposition sont les modalités ayant montré les contributions les plus fortes aux deux axes illustrés, soient celles liées à la stabilité en emploi, aux revenus et à la satisfaction en emploi. Mais on remarque que les modalités de trois variables représentent de façon très marquée deux oppositions présentes dans le plan.

Dans le cas de la première opposition, on peut voir les modalités "très satisfait" et "très satisfait du revenu" seules en haut à gauche du plan, alors que leurs opposées se trouvent seules tout en bas, un peu à droite. La modalité "satisfait" se trouve au même endroit, de façon moins prononcée, alors que la modalité "satisfait du revenu" se trouve en bas, mais au centre. D'après la proximité des modalités respectives de ces deux variables, on peut conclure qu'elles décrivent pratiquement la même opposition, mais que la variable "satisfaction générale du dernier emploi occupé" semble la décrire un peu mieux, vu la position de la modalité "satisfait" qui peut plus clairement être assimilée au pôle "insatisfait" de l'opposition.

La deuxième opposition est d'autant plus évidente, alors que trois modalités de la variable "variation de la situation en emploi du cycle 4 au cycle 5" pouvant toutes être assimilées à une instabilité en emploi, se retrouvent à l'extrême droite du plan; la modalité de cette même variable qui est liée à la stabilité en emploi se trouvent quant à elle parmi celles en bas à gauche.

Considérant que cette dernière variable de “variation de la situation en emploi du cycle 4 au cycle 5” et celle de “satisfaction générale du dernier emploi occupé” constituent selon l’ACM les variables séparant le mieux les jeunes “mieux insérés” des jeunes “moins bien insérés” dans la population à l’étude, nous avons utilisé ces deux variables pour en construire une qui allait nous servir de variable dépendante dans les modèles de régression logistique.

## **4.2 Régression logistique**

La nouvelle variable dépendante que nous avons construite a réuni les deux oppositions contenues dans les deux variables actives utilisées pour ainsi comprendre quatre catégories : une première réunissant stabilité et satisfaction en emploi, une deuxième combinant stabilité et insatisfaction en emploi, une troisième combinant instabilité et satisfaction en emploi et une quatrième associée à l’instabilité et à l’insatisfaction en emploi. Plus précisément, la stabilité est représentée par la catégorie “emploi/emploi” de la variable “variation de la situation en emploi du cycle 4 au cycle 5” alors que les trois autres catégories de la même variable ont été regroupées pour représenter l’instabilité en emploi. De la même façon, la catégorie “très satisfait” de la variable “satisfaction générale du dernier emploi occupé” représente la satisfaction en emploi et les catégories “satisfait” et “insatisfait” ont été regroupées et représentées l’insatisfaction.

Par ailleurs, rappelons que la raison qui nous avait obligé à retirer de l'ACM les jeunes qui n'avaient déclaré aucun emploi au cycle 5 n'était plus valable pour l'analyse de classification. Cela venait ajouter une cinquième catégorie à la variable dépendante testée : les jeunes non-insérés. Les 111 cas concernés ramenaient l'échantillon à 2358 jeunes pour la régression logistique. Vous trouverez en annexe un tableau montrant les effectifs non pondérés ainsi que les pourcentages pondérés de chacune des catégories des variables incluses dans la régression.

Dans le cas des variables indépendantes, puisque nous nous intéressions d'abord à la différence entre les décrocheurs et les détenteurs d'un DES, nous avons intégré séparément le fait d'être décrocheur et le fait de provenir du Québec dans le modèle. Autrement dit, la variable désormais dichotomique de niveau de diplôme, distinguant les diplômés du secondaire des décrocheurs, a été intégrée comme variable indépendante, tout comme la variable distinguant les jeunes québécois des jeunes des autres provinces canadiennes.

Les autres variables ou groupes de variables ayant été intégrés dans le modèle sont les suivants : 1) le sexe, 2) la variation du statut relationnel<sup>20</sup>, 3) le nombre d'enfants à charge, 4) les variables associées à l'origine sociale et 6) les variables de compétences personnelles.

La variable liée à l'influence des réseaux sociaux, qui de toute façon n'était pas ressortie comme corrélée aux deux principaux axes de l'ACM, ne pouvait pas être

---

<sup>20</sup> À noter que l'autre variable liée au statut relationnel ("statut relationnel à la fin du cycle 5") n'a pas été incluse dans la régression logistique en raison de sa colinéarité avec la variable de "variation du statut relationnel du cycle 4 au cycle 5". Le modèle ne pouvait donc pas produire les coefficients pour les deux variables.

incluse dans la régression logistique, et ce particulièrement après que nous ayons réintégré les jeunes non-insérés dans l'échantillon. C'est que la variable de réseaux sociaux, qui a été construite à partir d'une question posée sur les derniers emplois occupés au même titre que les variables que nous avons utilisées pour construire les catégories de la variable dépendante, présentait une certaine colinéarité avec cette dernière, particulièrement avec la catégorie de non-insérés, car ces jeunes n'ont pas répondu aux questions à propos des derniers emplois occupés puisqu'ils n'ont simplement pas occupé d'emploi au cours du dernier cycle. Cela constitue évidemment une faiblesse de la recherche.

Dans le tableau qui suit, qui comprend l'ensemble des résultats de la régression logistique, les effets bruts sont présentés aux côtés des effets nets pour quatre des cinq catégories de la variable dépendante; la cinquième catégorie, soit celle de "stable satisfait", est la catégorie de référence, comme il en a été question précédemment. Pour chacune des variables indépendantes, la catégorie de référence choisie est indiquée. Celle-ci a été déterminée par la catégorie qui était la plus susceptible, notamment selon l'ACM, d'être liée à la catégorie "stable/satisfait" de la variable dépendante au même titre que le fait d'être diplômé du secondaire pourrait l'être. Les catégories "reste du Canada", "homme", "de célibat à couple", "aucun enfant" figurent ainsi parmi les catégories de référence utilisées.

**Tableau 19: Régression logistique pour la variable d'insertion  
(catégorie de référence: Stable satisfait)**

Variable	Modalité	Catégorie de la variable dépendante testée							
		Stable moins satisfait		Instable satisfait		Instable moins satisfait		Non-inséré	
		Effet brut	Effet net	Effet brut	Effet net	Effet brut	Effet net	Effet brut	Effet net
Niveau de diplôme (réf: diplômés)	Décrocheur	1,17	1,28	2,75**	2,44*	1,83*	1,84*	2,92**	2,74*
Province (réf: reste du Canada)	Québec	0,53***	0,55***	0,84	0,86	0,44***	0,45***	0,60	0,79
Sexe (réf: homme)	Femme	1,15	1,28	1,51	1,35	1,58*	1,43	2,38*	2,12*
Variation du statut relationnel du cycle 4 au cycle 5 (réf: de célibat à couple)	Couple stable	1,25	1,17	2,11	1,76	4,04***	3,11**	4,68**	1,84
	Célibat stable	1,74**	1,63*	1,50	2,17	3,07***	3,68***	3,70**	9,64***
	De couple à célibat	1,95	2,08	2,68	2,15	5,15**	4,55*	3,59	2,35
Enfant(s) à charge (réf: aucun enfant)	Un enfant	0,82	0,85	2,54*	2,24	2,29**	2,10*	3,27**	5,79***
	Deux enfants ou plus	1,15	1,27	3,32	2,88	2,18	1,99	10,54***	23,13***
Situation du ménage à 15 ans (réf: deux parents biologiques)	Autre	1,12	1,14	2,06*	1,74	1,49	1,35	1,68	1,45
Type de région habitée à 15 ans (réf: urbaine)	Rurale	1,01	0,95	0,82	0,89	1,02	0,90	1,74	1,47
Parent répondant a obtenu son DES (réf: oui DES)	Non DES	1,16	1,16	1,52	1,30	1,23	1,04	1,92*	1,37
Revenu combiné des parents à 15 ans (réf: 90 000\$ et plus)	Moins de 40 000\$	1,08	1,02	1,57	0,83	1,49	1,22	2,00	0,93
	De 40 000 à moins de 60 000\$	0,88	0,85	0,90	0,65	1,25	1,12	1,26	0,82
	De 60 000 à moins de 90 000\$	1,32	1,37	1,72	1,43	1,20	1,18	1,90	1,69
Compétences Pisa en lecture (réf: niveau 5)	Niveau 1	1,36	1,05	2,44	2,29	2,16	1,42	0,83	0,33
	Niveau 2	1,21	0,98	1,85	1,51	1,55	1,09	0,42	0,19*
	Niveau 3	1,05	1,01	1,40	1,24	1,18	1,03	0,44	0,28
	Niveau 4	0,95	1,00	1,22	1,13	1,61	1,64	0,40	0,31
Compétences subjectives globales (réf: excellentes)	Faibles	2,46***	2,51***	0,81	0,70	3,29***	3,40***	3,78**	4,09**
	Bonnes	1,39	1,48*	0,82	0,92	1,45	1,66	1,25	1,43

\*p<5%; \*\*p<1%; p<0,1%

Concentrons d'abord notre attention sur la principale variable indépendante d'intérêt. Globalement, on remarque que le décrochage a un effet significatif sur la variable d'insertion; l'effet est significatif pour trois des quatre catégories de moins bonnes insertions. En contrôlant l'effet des autres variables indépendantes, les décrocheurs ont 2,44 fois plus de chances relatives de se retrouver dans la catégorie "instable satisfait" que dans la catégorie "stable satisfait", 1,84 fois plus de chances relatives de se retrouver dans la catégorie "instable moins satisfait" et 2,74 fois plus de chances relatives d'être dans la catégorie de "non-inséré". À noter toutefois que, dans les trois cas, les effets ne sont significatifs qu'à un seuil de 5%, et que dans deux cas, la valeur et la significativité de l'effet net sont moins importants que ceux de l'effet brut.

Si nous poursuivons dans l'ordre de présentation des lignes du tableau 18, l'effet de la géographie est le deuxième qui attire notre attention. Toutes autres variables indépendantes considérés, les jeunes issus du Québec ont 1,82<sup>21</sup> fois moins de chances relatives d'être "stable moins satisfait" et 2,22 fois moins de chances relatives d'être "instable moins satisfait" que les jeunes du reste du Canada, et ce toujours par rapport à la catégorie "stable satisfait". De plus, ces deux effets sont significatifs selon un seuil de 0,1%, alors que les effets au niveau des deux autres catégories de la variable dépendante ne sont pas ressortis comme significatifs. Vu les catégories impliquées, on peut sans trop de doute traduire ce résultat en disant que les jeunes Québécois sont moins susceptibles d'être insatisfaits en emploi que les jeunes des autres provinces canadiennes. Or, on sait que le champ politique québécois est

---

<sup>21</sup> On obtient ce chiffre en divisant 1 par l'effet obtenu, lorsque ce dernier est inférieur à 1; donc dans ce cas 1/0,55.

relativement moins libéral et moins à droite que celui des autres grandes provinces canadiennes, et ce même avec la tendance créée par le gouvernement Charest ces dernières années. On peut donc penser que des politiques d'emploi plus importantes au Québec font en sorte que les jeunes cantonnés dans des emplois moins bons et moins stables jouissent de meilleures conditions, ou du moins de conditions plus satisfaisantes que les mêmes jeunes des autres provinces.

Outre ces deux premières variables indépendantes, trois autres ressortent comme ayant des effets significatifs sur la variable d'insertion. Il y a d'abord la variable de variation du statut relationnel. Les trois catégories autres que la variable de référence "de célibat à couple" montrent des effets particulièrement élevés et significatifs au niveau des deux catégories les moins avantageuses de la variable indépendante, soient celles d'"instable moins satisfait" et de "non-inséré". Toutes choses égales par ailleurs, on peut notamment dire que les jeunes se trouvant dans la catégorie "de couple à célibat" ont 4,55 fois plus de chances relatives que les jeunes se trouvant dans la catégorie "de célibat à couple", selon un seuil de signification de 5%, d'être dans la catégorie d'insertion "instable moins satisfait". Les jeunes de la catégorie "couple stable" ont quant à eux 3,11 fois plus de chances relatives, selon un seuil de signification de 1%, de se trouver dans cette même catégorie de la variable dépendante, et les jeunes en "célibat stable" ont 3,68 fois plus de chances relatives selon un seuil très significatif de 0,01%.

Pour ces mêmes jeunes, soit ceux associés à la catégorie "célibat stable" de la variable de variation du statut relationnel, il est ressorti qu'ils avaient presque 10 fois

plus de chances relatives (9,64) que les jeunes associés à la catégorie “de célibat à couple”, selon un seuil encore une fois très significatif de 0,1%, de se retrouver dans la catégorie de “non-inséré” de la variable d’insertion. Il s’agit d’un ratio très élevé, mais dans ce cas il est fort probable que le sens de la relation entre les deux modalités ne soit pas celui qui est recherché dans le présent travail. C’est que la formation d’un couple ou le choix d’un(e) partenaire de vie n’est pas étranger à la situation professionnelle, il y est même fortement lié (Laplante & Godin, 2003) considérant que pour plusieurs c’est un choix rationnel dans la recherche de sécurité financière. Dans cette optique, les chances de former un couple pour les jeunes sans emploi sur de longues périodes se trouvent de beaucoup diminuées.

Pour revenir à notre recherche, la variable indiquant la présence d’enfants à charge s’est aussi montrée parmi les plus significatives pour la variable d’insertion, et ce encore principalement au niveau de la catégorie de “non-inséré”. Selon des seuils de signification de 0,1%, les jeunes ayant un enfant à charge avaient plus de 5 fois plus de chances relatives (5,79) et les jeunes en ayant deux ou plus avaient plus de 20 fois plus de chances relatives (23,13) que les jeunes n’ayant aucun enfant de se retrouver dans cette catégorie de “non-inséré”, toujours en référence à la catégorie “stable satisfait”.

Par rapport à cela, notons que pour la variable de sexe, qui avait montré une opposition entre les hommes et les femmes dans le plan factoriel, un effet net ne s’observe que pour la catégorie de non-insérés à un seuil de signification de 5%. De plus, les effets bruts sont légèrement plus importants, tout en étant non-significatifs, ce qui suggère que d’autres mécanismes doivent jouer. Après avoir observé les effets très



importants sur la variable d'insertion du fait d'avoir des enfants, sachant que les femmes sont plus souvent qu'autrement celles qui supportent le plus cette charge, il est évident que c'est principalement cette variable qui neutralise l'effet du sexe.

Finalement, la troisième variable étant ressortie comme très significativement liée à la variable dépendante est celle des compétences globales subjectivement évaluées, une modalité de cette dernière s'étant montrée significative, toutes choses égales par ailleurs. En ayant contrôlé l'effet des autres variables indépendantes, on peut ainsi dire, selon un taux de signification de 0,1%, que les jeunes associés à la catégorie "faibles" de la variable de compétences subjectives globales ont 2,51 fois plus de chances relatives d'être dans la catégorie "stable moins satisfait" que les jeunes associés à des compétences subjectives "excellentes" et qu'ils ont 3,40 fois plus de chances relatives de se trouver dans la catégorie "instable moins satisfait". Et selon un seuil de signification de 1%, on peut dire qu'ils ont 4,09 fois plus de chances relatives d'être dans la catégorie de "non-inséré".

Ces résultats au niveau de la variable de compétences, dont l'effet et la significativité sont nettement supérieurs à ceux de la variable de niveau de diplôme, nous semblent corroborer les dires de Vultur (2007) qu'il base sur ses propres recherches. Selon lui, pour la majorité des entreprises, les compétences personnelles ainsi que l'expérience professionnelle viennent bien avant le curriculum scolaire dans les critères d'embauche. Ce serait donc pourquoi les jeunes possédant des compétences générales limitées se trouveraient défavorisés sur le marché du travail par rapport aux jeunes plus "compétents".

Outre ces résultats, il est intéressant de remarquer qu'aucune des variables liées à l'origine sociale, après contrôle des autres variables indépendantes, n'est ressortie comme significative, alors que les statistiques descriptives issues de l'ACM suggéraient le contraire. Toutefois, nous conservons une certaine réserve par rapport à ces variables, sur laquelle nous reviendrons dans la partie traitant des limites de notre recherche.

Les résultats liés à la variable issue de l'enquête Pisa sont également intéressants, car on aurait pu penser que ceux-ci seraient similaires à ceux de la variable de compétences subjectives, alors qu'en fait une seule catégorie ressort comme significative au niveau de la catégorie de non-insérés de la variable dépendante. Ces résultats sont d'autant plus surprenants que les variables de compétences Pisa sont censées avoir une certaine valeur prédictive de la réussite professionnelle (Cortes, 2011).

### **4.3 Conclusion du chapitre**

L'ACM, ainsi que le plan factoriel y correspondant, ont montré une répartition des jeunes québécois et canadiens selon deux axes : le premier capte l'instabilité en emploi et les faibles revenus, alors que le second capte davantage la situation subjective en emploi, notamment la satisfaction en emploi.

Selon l'ACM, le fait d'être décrocheur hors Québec est lié à l'instabilité en emploi et aux faibles revenus, mais d'une part cette liaison est relativement faible et d'autre part

elle est conjointe à plusieurs autres facteurs liés notamment à l'origine sociale, aux compétences subjectivement évaluées, au statut relationnel, au fait d'avoir des enfants à charge, et au fait d'être du sexe féminin. Cette dernière caractéristique est le facteur le plus fortement lié à l'instabilité en emploi et aux faibles revenus selon le modèle factoriel que nous avons produit. Pour ce qui est de la satisfaction en emploi, représentée par l'axe 2, seul le fait d'être dans la catégorie "couple stable" y est associé dans l'ACM.

Outre les facteurs liés aux axes, les oppositions entre la stabilité en emploi et l'instabilité et entre la satisfaction en emploi et l'insatisfaction, nettement illustrées dans le plan factoriel, permettent d'opposer de "bonnes" insertions à de "moins bonnes". C'est à partir de ces oppositions, et en réintégrant les jeunes sans emploi pendant les deux ans couverts par le cycle 5, que nous avons construit la variable dépendante utilisée pour la régression logistique, qui comptait cinq catégories; quatre catégories de "moins bonnes" insertions ont été comparées à une catégorie de "bonnes" insertions.

Compte tenu des résultats de la régression, globalement, on ne peut pas dire que le décrochage n'a pas un effet significatif sur l'insertion en emploi. Selon les chiffres obtenus, on voit que les décrocheurs ont environ deux fois plus de chances (respectivement 2,44, 1,84 et 2,74 fois plus de chances) de se retrouver dans trois des quatre catégories les moins bien insérées. Toutefois, ce sont d'autres variables que celle de niveau de diplôme qui ressortent comme les plus significatives et les plus déterminantes, soit celles liées à la variation du statut relationnel, à la parentalité et aux compétences subjectives globales. La modalité "femme" de la variable de sexe, qu'on aurait été porté à croire déterminante suite aux résultats de l'ACM, n'est

significativement liée qu'à la catégorie de "non-inséré" de la variable d'insertion. Finalement, il ressort aussi de la régression logistique que les jeunes du Québec ont significativement moins de chances d'être insatisfaits en emploi que les jeunes du reste du Canada.

## CONCLUSION

L'origine (française) des études sur l'insertion professionnelle émane de questionnements et de préoccupations concernant des cohortes entières de jeunes (Schwartz, 1981). Déjà à cette époque, des sociologues français associés à des approches structuralistes (Méhaut et al., 1987; Dupaquier et al., 1986; Rose, 1984) préconisaient une vision globale de l'insertion, qui va au-delà de la simple observation des premiers emplois à la sortie du système scolaire et s'intéresse particulièrement aux institutions qui structurent l'insertion professionnelle, qui est considérée comme un processus long et complexe (Dupaquier et al., 1986, p. 79). Des approches plus individualistes (Arnett & Taber, 1994; Galland, 1991; Bouffartigue et al., 1989; Buchman, 1989) ont repris ce dernier point, en plus de porter un intérêt particulier aux trajectoires individuelles pendant cette période de la vie, période qu'elles perçoivent comme un intermédiaire auparavant inexistant entre l'adolescence et l'âge adulte et qui se retrouve ainsi peu supporté par les institutions traditionnelles. D'autres approches (Degenne & al. 1991) mettent les réseaux sociaux à l'avant plan et la manière avec laquelle ceux-ci modulent les insertions professionnelles. Finalement, des approches synthèses du champ de recherche français (Rose, 1998; Vincens, 1997) préconisent des méthodes d'analyse multidimensionnelles, qui combinent les éléments objectifs et subjectifs de l'insertion, de même que les différents niveaux d'analyse.

*Grosso modo*, le champ de recherche français nous donnait déjà une idée des multiples facettes qui peuvent être considérées dans l'étude de l'insertion

professionnelle et agissait ainsi comme phare à notre projet de recherche. Mais, malgré toutes ces considérations, les recherches françaises sur les jeunes et le travail ne considèrent souvent pas toutes les facettes du processus d'insertion, et ce en partant du fait qu'elles ignorent certaines catégories de jeunes. Les recherches québécoises sur l'insertion professionnelle, grandement influencées par les recherches françaises, ont elles aussi longtemps ignoré plusieurs catégories de jeunes, dont les jeunes qui sortent du système scolaire sans avoir obtenu leur DES. Ce dernier état de fait peut aussi s'expliquer par les objectifs se trouvant derrière la production de statistiques et de recherches sur les jeunes et le travail au Québec et au Canada, qui sont souvent d'évaluer l'efficacité des programmes de formation (Pottier, 1995).

L'étude de la population sous-diplômée tombe ainsi dans le registre du champ d'étude sur le décrochage scolaire, dans lequel c'est l'étude des facteurs menant à l'abandon scolaire qui occupe le centre des questionnements. L'avenir des décrocheurs y est considéré comme un fait donné ; ils sont marginalisés ou cantonnés dans des emplois moins stables et moins payants (Ménard, 2009; Janosz, 2000), mais cette considération est basée sur des sources non probantes (Gouvernement du Canada, 1993; Hartnagel & Krahn, 1989 ; Orr, 1987; Steinberg, Blinde & Chang, 1984; Sewell & Hauser, 1975) qui, on l'a vu, ne permettent pas de tirer quelques conclusions que se soient sur la qualité des insertions professionnelles des décrocheurs du secondaire au Québec et au Canada au cours des récentes années.

La situation des jeunes décrocheurs québécois sur le marché du travail est ainsi demeurée pratiquement absente des thématiques de recherche jusqu'à ce qu'une étude

soit produite récemment par un groupe de chercheurs spécialistes de la question des jeunes et du travail (Gauthier & al., 2004). Notre recherche fait en quelque sorte suite à cette étude, alors qu'elle reprend le constat qualitatif d'une insertion réussie de certains décrocheurs et cherche à comparer, à l'aide d'une méthode quantitative cette fois, l'insertion des jeunes ayant obtenu leur DES avec ceux qui ne l'ont pas obtenu.

Nous avons plus généralement entrepris d'actualiser les considérations communes sur les décrocheurs du secondaire à l'aide de données issues d'une enquête récente : l'EJET. L'exploration des courants théoriques qui sous-tendent la recherche quantitative sur les jeunes et le travail en sociologie nous a mené à emprunter plusieurs préceptes de l'approche des parcours de vie dans notre méthode, mais ce à l'intérieur de certaines limites en lien avec l'enquête utilisée.

Notre objectif général était de démontrer que les jeunes décrocheurs n'ont pas significativement plus de chances de connaître des insertions "problématiques" que les jeunes n'ayant qu'un DES à leur actif, mais nos analyses statistiques ne nous permettent pas d'arriver à cette conclusion. Nous avons trouvé que les décrocheurs ont environ deux fois plus de chances que les diplômés du secondaire de se retrouver dans des positions professionnelles moins stables et moins satisfaisantes, ou d'être carrément en marge du marché du travail.

Toutefois, ce qui ressort d'autant plus de nos analyses, c'est que d'autres facteurs que l'absence du DES s'avèrent beaucoup plus associés aux moins bonnes insertions pour les jeunes à l'étude. En tête de liste figure le fait d'avoir des enfants à charge. Avoir un enfant à sa charge multiplie en effet par plus de 5 les chances de se

retrouver en marge du marché du travail, et en avoir deux ou plus les multiplie par plus de 20. Outre cette variable, certains statuts relationnels sont liés à de 3 à 4 fois plus de chances de se retrouver dans certaines catégories d'insertions moins enviables. Des compétences subjectives globales faibles ont pour leur part été associées à 2 à 4 fois plus de chances de connaître de moins bonnes insertions. Finalement, il est ressorti de nos analyses que les jeunes résidents au Québec ont environ 2 fois moins de chances d'être insatisfaits en emploi que les jeunes des autres provinces canadiennes. Donc, d'après ces résultats, la significativité du DES pour l'insertion en emploi demeure, mais ceux-ci relativisent l'importance de ce dernier dans le processus.

Avant d'entreprendre la discussion de ces résultats, il convient de mentionner qu'en regard de tout ce qui a été soulevé dans les chapitres de revue des écrits et de cadre théorique, tout ce qui peut être analysé des parcours en emploi des jeunes faiblement diplômés, si l'on espère saisir leur réalité dans toute sa complexité, ne l'a pas été dans le cadre de ce mémoire; quelques lacunes demeurent.

### **Limites de l'étude**

Premièrement, toutes les variables ayant une possible influence sur l'insertion professionnelle n'étaient pas présentes dans nos analyses. On pense notamment à l'accès aux mesures d'aide, mais aussi à l'expérience professionnelle, qui avait déjà été identifiée comme une variable déterminante par Vultur (2007). Nous n'avons pas pu considéré l'expérience de travail avant la sortie du système scolaire, et celle après la



sortie a été utilisée pour contrôler les catégories de la variable de niveau de diplôme, et non comme une des variables illustratives.

Deuxièmement, les variables illustratives n'étaient pas toutes parfaites par rapport à ce qu'on voulait qu'elles représentent. D'abord, la dimension longitudinale amenée par certaines variables était très limitée; celles-ci ont été construites en référence à seulement deux points temporels. De plus, la variable de variation du statut relationnel ne nous informait pas à savoir, pour les jeunes ayant déclaré une union au cycle 4 et au cycle 5, s'il s'agissait de la même union. Un problème lié à la temporalité peu aussi être soulevé à l'endroit de certaines des variables illustratives car, comme quelques auteurs l'ont soulevé (Bernard & Moulin, 2009; Rose, 1998; Dubar 1991), la majorité des variables sont susceptibles de changer dans le temps. Par exemple, il est quelque peu réducteur de mesurer l'origine sociale à l'aide de variable issues du questionnaire administré aux parents, alors que les répondants étaient âgés de 15 ans. Des variables prenant en compte toute la période de l'enfance et de l'adolescence, s'il avait été possible pour nous d'en utiliser, auraient sans doute mieux rendu compte de cet aspect. Par ailleurs, cela aurait été plus en phase avec le paradigme des parcours de vie. L'insertion étant un processus perpétuel, à jamais inachevé (Pépin, 2000), il conviendrait également que les variables liées à l'emploi permettent de suivre les parcours des jeunes au moins jusqu'au début de la trentaine, ce qui nous était impossible avec l'EJET.

Troisièmement, comme on a pu le constater lors de la sélection de l'échantillon, la proportion de jeunes sans DES à leur actif était très faible par rapport à la proportion

existant effectivement dans la population de jeunes au Québec et au Canada, du moins si on se fie aux chiffres mis de l'avant par les études récentes sur le décrochage scolaire (Ménard, 2009; Bowlby, 2008). Une enquête de nature obligatoire, comme le recensement court, permettrait d'assurer des proportions des différents niveaux de diplômés représentatives de celles dans la population de référence ((Ducharme, 2003). Alternativement, il faudrait trouver un moyen de traiter le biais causé par l'attrition des décrocheurs dans les enquêtes longitudinales.

Puis quatrièmement, tel que mentionné avant la présentation des résultats de la régression logistique, la nature d'une des variables indépendantes nous a forcé à la retirer de l'analyse si bien que nous n'avons pas pu bien mesurer l'effet de l'influence des réseaux sociaux dans l'insertion en emploi. Les futures enquêtes sur le travail des jeunes pourraient accorder une attention plus importante à cette facette de l'insertion.

### **Discussion et pistes de recherche**

Nous le rappelons, notre hypothèse générale n'a pu être confirmée : nos analyses montrent que les décrocheurs du secondaire ont environ deux fois plus de chances que les diplômés de se retrouver dans des positions professionnelles moins stables et moins satisfaisantes, ou d'être carrément en marge du marché du travail. Mais, comme l'avaient constaté Gauthier & al. (2004) avant nous, ces chiffres indiquent tout de même que l'abandon des études avant d'avoir obtenu un DES ne provoque pas des insertions problématiques à tous les coups, et à tous les points de vue; il est clair

que plusieurs individus s'en sortent malgré le décrochage. En ce sens, notre recherche fait ressortir l'importance de prendre en compte toute la population de jeunes lorsque l'on s'intéresse à l'insertion; aucun jeune ne peut être assimilé "par défaut" à un certain niveau de réussite professionnelle.

De plus, les résultats obtenus sont loin de suffire pour affirmer l'importance du DES pour l'insertion en emploi. Le DES est certes nécessaire pour accéder aux niveaux collégial et éventuellement universitaire d'enseignement, mais son importance directe sur le marché du travail nous paraît fort négligeable. En ce sens, la promotion d'autres niveaux de diplômes devrait être à l'avant-plan de l'actualité, et non celle du DES considéré singulièrement.

Le fait que l'obtention du DES ressorte très peu du lot lorsque considéré aux côtés d'un ensemble d'autres facteurs tel que nous l'avons fait dans notre recherche mène finalement à un questionnement plus global sur lequel des recherches plus approfondies pourraient guider d'éventuelles décisions au niveau des politiques sociales et de la gestion du système d'éducation. Le problème qui nous apparaît est le suivant : dans une société sous la gouverne d'une idéologie capitaliste libérale où l'atteinte de telle ou telle position sociale est attribuée au mérite et à l'effort investi entre autre dans son parcours scolaire, des variables toutes autres, n'ayant rien à voir avec le mérite ou l'effort, contribuent à déterminer les positions sociales; l'éducation ne réussit pas à annihiler les inégalités dues à d'autres caractéristiques des parcours individuels. Il apparaît entre autres évident, par les effets sur l'insertion qui ont été trouvés, que le poids d'avoir un enfant est encore grandement porté sur les épaules de l'individu, en

l'occurrence de la femme, et qu'un effort de collectivisation de ce poids doit être poursuivi dans une société prétendant à l'égalité des sexes. Cela mène également à une interrogation sur l'efficacité du système d'éducation dans son rôle de canal de choix d'une distribution sociale caractérisée par l'égalité des chances, et à la possibilité de "neutraliser" les inégalités en marge de ce système.

En terminant, il convient de mentionner que le système d'éducation et les politiques sociales ne sont certes pas les seules voies d'intervention. Nous croyons que l'étude approfondie des parcours en emploi des jeunes de tous les niveaux pourrait aussi faire ressortir le rôle de la gestion de la main d'œuvre par les entreprises dans la distribution sociale, tel que le suggérait Rose (1984). Le sociologue Mircea Vultur (2009; 2007) s'intéresse d'ailleurs précisément à cette problématique depuis quelques années déjà. Ce point de vue constitue peut-être un ajout important dans les facteurs pouvant être pris en compte dans l'insertion en emploi des jeunes nous permettant éventuellement de mieux s'expliquer les différences dans la distribution des jeunes dans les différents emplois qui ne relèvent pas des différences de diplômes.

## BIBLIOGRAPHIE

ARNETT J. J. (1998), « Learning to stand alone: The contemporary American transition to adulthood in cultural and historical context », *Human Development*, 41, p. 295-315.

ARNETT J. J. (2000). « Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties », *American Psychologist*, 55, p. 469-480.

ARNETT J. J. (2004). *Emerging adulthood: The winding road from the late teens through the twenties*. New York: Oxford University Press.

ARNETT J. J. & TABER S. (1994), « Adolescence terminable and interminable: When does adolescence end? », *Journal of Youth and Adolescence*, 23, p. 517-537.

ASHTON D. N., MAGUIRE M. J. & GARLAND V., (1994), *Restructuring the Labor Market : The Implications for Youth*, London, Macmillan.

BERNARD P. & MOULIN S. (2009), « The Lifecourse of the Social Mobility Paradigm », dans Denis A. B. & Kalekin-Fishman D. (dir.), *The ISA handbook of contemporary sociology*, Los Angeles: SAGE. En ligne:  
<<http://lib.myilibrary.com/Open.aspx?id=215374&loc=&srch=undefined&src=0#>>.

BERNIER N. F. (2003), *Le désengagement de l'État providence*, Politique et Économie, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

BOUFFARTIGUE P., LAGRÉE J.-C. & ROSE J. (1989), « Jeunes : de l'emploi aux modes de vie. Points de vue sur un champ de recherche », *formation-emploi*, no. 26, Avril-Juin, p. 63-75.

BOURDIEU P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

BOURDON S. & VULTUR M. (dir.) (2007), *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Les Éditions de l'IQRC, Saint-Nicolas (Québec), Les Presses de l'Université Laval.

BOWLBY G. (2008), *Taux de décrochage provinciaux – Tendances et conséquences*, Enquête sur la population active, Statistique Canada, 81-004-XIF. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2005004/8984-fra.htm>.

BUCHMAN M. (1989), *The Script of Life in Modern Society. Entry into Adulthood in a Changing World*, Chicago, University of Chicago Press.

CHARBONNEAU J. (2007), « L'influence du contexte sociétal sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes », dans Bourdon S. & Vultur M., *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Les Éditions de l'IQRC, Saint-Nicolas (Québec), Les Presses de l'Université Laval, p. 53-68.

CHAREST D. (1997), *La situation des jeunes non diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche. En ligne : < <http://www.meq.gouv.qc.ca/drech/situat97.pdf>>.

Conseil Supérieur de l'Éducation (1983), *Pour que les jeunes adultes puissent espérer. Avis sur la formation des jeunes adultes défavorisés et leur insertion sociale et professionnelle*. Avis au ministre de l'Éducation, Québec, Conseil supérieur de l'éducation.

CORTÈS P.-Y. (2011), *Comparaisons des évaluations des performances scolaires traditionnelles et internationales : objets et mesures. Application à la transition secondaire-cégep*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, Université de Montréal, Département de sociologie.

CUIN C.-H. (1993), *Les sociologues et la mobilité sociale*, Paris, PUF.

DEGENNE A., FOURNIER I., MARRY C., MOUNIER L. (1991), « Les relations au cœur du marché du travail », *Sociétés contemporaines*, no. 5, Mars « Réseaux sociaux », p. 75-97.

DEGENNE A. (1997), « Le marché du travail des jeunes en question », *Formation-Emploi*, no. 60, oct.-déc., p. 17-19.

DETZEL P. (1997), « Youth Economic Activity Patterns in the Perspective of Changing Socio-economic Institutions », in Wequin P., Breen R. & Planas J. (dir.), *Youth Transitions in Europe: Theories and Evidence. Third ESF Workshop of the Network on Transitions in Youth*, Marseille, Centre d'études et de recherché sur les qualifications.

DIAMBOMBA M. (1995), « La problématique de l'insertion professionnelle dans les théories économiques », dans Trottier C., Perron M. & Diambomba M. (dir.), *Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 45-71.

Direction de la recherche, des statistiques et de l'information (2009), *Indicateurs de l'éducation – Édition 2009*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Secteur de l'information et des communications.

DUBAR C. (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin.

DUBAR C. (1994), « L'insertion comme articulation temporelle du biographique et du structurel », *Revue française de sociologie*, no. 35-2, p. 283-291.

DUBAR C. (1998), « Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion », dans Charlot B. et Glasmann D. (dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), p. 30-38.

DUBAR C. (2001), « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et Sociétés-7*, p. 23-36.

DUCHARME P. (2003), *Abandon scolaire et décrochage : les concepts*, Bulletin statistique de l'éducation, Ministère de l'Éducation du Québec, ISSN : 1480-364X. En ligne : [http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Bulletin/bulletin\\_25.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Bulletin/bulletin_25.pdf).

DUMONT F. (dir.) (1986), *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

DUPAQUIER M., FOURCADE B., GADREY N., PAUL J.-J. & ROSE J. (1986), « L'insertion professionnelle », dans Tanguy L. (dir.), *L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France*, Paris, La Documentation Française.

ESPING-ANDERSEN G. (1999), *Les trois mondes de l'État-providence : essai sur le capitalisme moderne*, Le Lien social, Paris, PUF.

ESPING-ANDERSEN G. (2007), *Les trois mondes de l'État-providence : essai sur le capitalisme moderne*, 2<sup>e</sup> édition mise à jour, Le Lien social, Paris, PUF.

FOURNIER G. & BOURASSA B. (dir.) (2000), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

FOURNIER G. & BOURASSA B. (2000), « Le travail des 18 à 30 ans. Vers une nouvelle norme », dans Fournier G. & Bourassa B (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 3-31.

FRANK, J. (1996), *Après le secondaire : les premières années : le premier rapport découlant de l'Enquête de suivi auprès des sortants*, Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada.

GALLAND O. (1991), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.

GAUTHIER M. (1991), *L'insertion de la jeunesse canadienne en emploi*, Rapport soumis à Statistique Canada et à Emploi et Immigration Canada, Institut Québécois de recherche sur la culture, Québec.

GAUTHIER M. (1994), *Une société sans les jeunes???*, Institut Québécois de recherche sur la culture, Québec.

GAUTHIER M. (2001), « La recherche sur les jeunes au Canada », dans Gauthier M. & Pacom D. (dir.), *Regard sur... La recherche sur les jeunes et la sociologie au Canada*, Sainte-Foy (Québec), IQRC, Les Presses de l'Université Laval, p. 11-19.





LAMARRE F. (2010), *Le sentiment de surqualification chez les diplômés*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, Université de Montréal, Département de sociologie.

LAMBERT M., ZEMAN K., ALLEN M. & BUSSIÈRE P. (2004), *Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, 81-595-MIF, no. 026, Ottawa, Division de la Culture, du tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Ottawa.

LAPLANTE B. & GODIN J.-F. (2003), « La population active au XXe siècle : caractéristiques et perspectives », dans Piché V. & Le Bourdias C., *La démographie québécoise*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, p. 193-219.

LEBART L., MORINEAU A. et PIRON M. (2000), *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Paris, Dunod, 3e édition.

LEFRESNE F. (2003), *Les jeunes et l'emploi*, Paris, La Découverte.

MAURICE M., SELLIER P. & SILVESTRE J.-J. (1982), *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.

MÉHAUT P., ROSE J., MONACO A. & CHASSEY (de) F. (1987), *La transition professionnelle. Les jeunes de 16 à 18 ans*, Paris, L'Harmattan.

MÉHAUT P. (1986), « La théorie du capital humain », dans Tanguy, L. (dir.), *L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France*, Paris, La Documentation Française.

MÉNARD J. (2009), *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec. En ligne : <[http://www.fcsq.qc.ca/accueil/quoideneuf/savoir\\_pouvoir.pdf](http://www.fcsq.qc.ca/accueil/quoideneuf/savoir_pouvoir.pdf)>.

MERLLIÉ D. (1994), *Les enquêtes de mobilité sociale*, Paris, PUF.

MOULIN S. (2010), « Statistical Categorization of Young People's Entry into the Labour Market », *International Journal of Comparative Sociology*, Vol. 51(1-2), p. 85-110.

MULLER P. (1990), *Les politiques publiques, Que sais-je?*, Paris, PUF.

MULLER P. (2000), *Les politiques publiques*, 4<sup>e</sup> édition, Que sais-je?, Paris, PUF.

NICOLE-DRANCOURT C. & ROULEAU-BERGER L. (1995), *L'insertion des jeunes en France*, Paris, PUF.

ORR M. T. (1987), *Keeping students in school*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.

PÉPIN Y. (2000), « Faut-il repenser l'insertion sociale et professionnelle? », dans Fournier G. & Bourassa B (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 243-268.

POTTIER F. (1995), « Apports et limites des enquêtes quantitatives dans l'étude de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur », dans Trottier C., Perron M. & Diambomba M. (dir.), *Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 169-183.

REYNAUD E. (1993), « Le chômage de longue durée : la théorie et l'action », *Revue française de sociologie*, no. 34-2, p. 271-291.

ROSE J. (1984), *En quête d'emploi : formation, chômage, emploi*, Paris, Economica.

ROSE J. (1998), *Les jeunes face à l'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.

ROSE J. (2000), « Les jeunes et l'emploi : questions conceptuelles et méthodologiques », dans Fournier G. & Bourassa B (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 83-116.

SCHWARTZ B. (1981), *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Rapport au premier ministre*, Paris, La Documentation Française.

SEWELL W. H. & HAUSER R. M. (1975), *Education, occupation and earnings: Achievement in the early career*, New York, Academic Press.

SHAIENKS D. & GLUSZYNSKY T. (2007), *Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4<sup>e</sup> cycle*, 81-595-MIF, no. 059, Ottawa, Division de la Culture, du tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Ottawa.

Statistique Canada (2002), *Revue chronologique de la population active*, Ottawa : Statistique Canada. En ligne : < <http://ivt.crepuq.qc.ca/popactive/popActive.html>>.

Statistique Canada (2010), *Enquête auprès des sortants. Résumé*. En ligne : < <http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/data-donnees/ftp/sls-esas-fra.htm>>.

STEINBERG L., BLINDE L. & CHANG K. (1984), « Dropping out among language minority youth », *Review of Educational Research*, no. 54, p. 113-132. En ligne: <http://www.jstor.org/stable/1170400>.

TANGUY L. (1984), « La relation "formation et emploi" : du problème social à l'objet de recherche ou les rapports système éducatif-système productif, un champ de recherche en voie de constitution », dans *Pour un bilan de la sociologie de l'éducation*, Cahiers du centre de recherches sociologique no. 2, Toulouse, Université Toulouse-Le-Mirail.

TANGUY L. (1986), *L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France*, Paris, La Documentation Française.

TROTTIER C. (1995), « Émergence et constitution du champ de recherche sur l'insertion professionnelle », dans Trottier C., Perron M. & Diambomba M. (dir.), *Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 15-44.

TROTTIER C., PERRON M. & DIAMBOMBA M. (dir.) (1995), *Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

TROTTIER C. (2000), « Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes », *Lien social et Politiques*, RIAC 43, p. 93-101.

TROTTIER C. (2001), « Entre éducation et travail : les acteurs de l'insertion. La sociologie de l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes », *Éducation et Sociétés*, no. 7, p. 5-22.

TROTTIER C. (2005), « La sociologie de l'éducation à l'épreuve des changements sociaux. L'analyse des relations entre le système éducatif et le monde du travail en sociologie de l'éducation : vers une recomposition du champ d'étude? », *Éducation et Sociétés*, no. 12, p. 77-97.

THÉVENOT, L. (1979), « Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, p. 3-18.

VINCENS J. (1997), « L'insertion professionnelle des jeunes : à la recherche d'une définition conventionnelle », *Formation-Emploi*, no. 60, oct.-déc., p. 21-36.

VULTUR M. (2007), « La structuration de l'insertion professionnelle des jeunes par les modes de recrutement des entreprises ». dans Bourdon S. & Vultur M., *Regard sur... Les jeunes et le travail*, Les Éditions de l'IQRC, Saint-Nicolas (Québec), Les Presses de l'Université Laval, p. 129-155.

VULTUR M. (2009), « Les difficultés de recrutement : quelques éléments d'analyse sur la perception du phénomène par les DRH des entreprises de la région du Québec ». *Interventions économiques*, no 40, p. 3-17.

En ligne : <<http://interventionseconomiques.revues.org/75>>.

WORTON D. A. (1998), *Le bureau fédéral de la statistique : les origines et l'évolution du bureau central de la statistique au Canada*, McGill-Queen's University Press. En ligne : <<http://site.ebrary.com/lib/umontreal/docDetail.action?docID=10138947>>.

## ANNEXE

**Tableau 20:** Effectifs non-pondérés et pourcentages pondérés pour les variables utilisées dans la régression logistique

Variable	Modalité	Effectif	Pourcentage pondéré
Insertions	Stable satisfait	534	21,44
	Stable moins satisfait	1191	52,02
	Instable satisfait	138	5,43
	Instable moins satisfait	384	16,46
	Non-insertion	111	4,65
Niveau de diplôme	Décrocheur	373	20,93
	Diplômé	1985	79,07
Province	Québec	367	22,94
	Reste du Canada	1991	77,06
Sexe	Homme	1429	61,27
	Femme	929	38,73
Variation du statut relationnel du cycle 4 au cycle 5	De célibat à couple	362	15,82
	Couple stable	472	20,46
	Célibat stable	1416	59,15
	De couple à célibat	108	4,58
Enfant(s) à charge	Aucun enfant	1887	80,46
	Un enfant	338	13,6
	Deux enfants ou plus	133	5,94
Type de région habitée à 15 ans	Urbaine	1332	69,54
	Rurale	1026	30,46
Parent répondant a obtenu son DES	Oui DES	1669	73,36
	Non DES	689	26,64
Situation du ménage à 15 ans	Deux parents biologiques	1668	64,25
	Autre	690	35,75

**Tableau 20 (suite)**

Variable	Modalité	Effectif	Pourcentage pondéré
Revenu combiné des parents à 15 ans	Moins de 40 000\$	769	29,97
	De 40 000 à moins de 60 000\$	630	25,95
	De 60 000 à moins de 90 000\$	688	31,18
	90 000\$ et plus	271	12,89
Compétences subjectives globales	Faibles	816	34,58
	Bonnes	875	37,91
	Excellentes	667	27,52
Compétences Pisa en lecture	Niveau 1	392	20,43
	Niveau 2	596	24,79
	Niveau 3	679	28,72
	Niveau 4	517	19,88
	Niveau 5	174	6,18